

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**L'insertion de l'offre documentaire d'un institut français
dans un contexte non francophone. Le cas de Johannesburg.**

Claire Roche



**Michèle Faivre
ENSSIB
1996**

1996
DCB
45

Reues' Janvier 97

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

**L'insertion de l'offre documentaire d'un institut français
dans un contexte non francophone. Le cas de Johannesburg.**

Claire Roche

**Mémoire réalisé sous la direction de Michèle Faivre
ENSSIB**

**Stage réalisé sous la direction de Thierry Vergon
Bibliothèque de l'institut français d'Afrique du Sud**

1996

DCB

45

1996

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe de l'institut français d'Afrique du Sud et les différentes personnes rencontrées pour l'accueil qu'elles m'ont réservé et les conseils qu'elles m'ont prodigué au cours de ce stage. Tous ont bien voulu répondre à mes questions, et n'ont pas hésité à mettre entre mes mains les documents qui pouvaient m'être utiles. Je remercie tout particulièrement Laurent Devèze, directeur de l'institut pour son encadrement attentif et chaleureux, ainsi que Johann Rossouw et Thierry Vergon pour le temps qu'ils ont bien voulu me consacrer.

L'insertion de l'offre documentaire d'un institut français dans un contexte non francophone. Le cas de Johannesburg.

RESUME:

L'insertion de l'offre documentaire d'un Institut français dans un contexte non francophone comme celui de l'Afrique du Sud accroît sa visibilité. L'analyse des ressources disponibles sur la France existant dans la région de Johannesburg permet de faire des propositions sur le positionnement à adopter pour aboutir à un travail en commun avec les bibliothèques locales dans l'intérêt des lecteurs.

ABSTRACT:

The insertion of the library of a French Institute in a non French-speaking country like South Africa improve its audience. The analysis of the French collections inventory in Gauteng can lead to a policy of cooperation with local libraries, with a better supply for the readers.

DESCRIPTEURS:

Afrique / Afrique du Sud / Johannesburg / bibliothèque française/ coopération

Vedettes-matières RAMEAU:

Bibliothèques ** coopération

Bibliothèques (Afrique du Sud)

Centres de ressources documentaires

Institut français (Johannesburg)** Fonds documentaire

KEYWORDS:

Africa / South Africa / Johannesburg/ French library / cooperation

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	8
PREMIERE PARTIE :	
L'OFFRE DOCUMENTAIRE SUR LA FRANCE DANS LA REGION DE JOHANNESBOURG	15
A. LES OFFRES FRANÇAISES DANS LA REGION DU GAUTENG: SUBSTITUTION OU COMPLEMENTARITE	16
<i>a. La médiathèque-centre de ressources de l'Institut Français d'Afrique du Sud.</i>	<i>16</i>
<u>1. Le projet : son histoire et son environnement</u>	17
<u>2. L'offre documentaire et la politique d'acquisition</u>	19
<u>3. Eléments de bibliothéconomie.</u>	23
<i>b. Les bibliothèques des Alliances Françaises, soutien pédagogique à l'enseignement du français.....</i>	<i>24</i>
<u>1. Des bibliothèques conçues comme un support pédagogique.</u>	25
<u>2. Des collections tournées vers l'enseignement de la langue.</u>.....	28
<i>c. Autres ressources documentaires spécialisées.</i>	<i>29</i>
<u>1. Ressources documentaires sur l'économie et l'industrie française.</u>	30
<u>2. Littérature enfantine et de jeunesse, programme scolaire français.</u>	31
<u>3. Le tourisme.</u>	32
<u>4. L'action humanitaire.</u>.....	32
B- OFFRE SUD-AFRICAINE, POINTS FORTS ET LACUNES.....	33
<i>a. Ressources françaises dans les bibliothèques d'universités.....</i>	<i>34</i>
<u>1. D'importantes ressources documentaires dans le domaine de la langue et de la littérature.</u>.....	35
<u>2. Evaluation des ressources documentaires françaises dans d'autres domaines.</u>	37
<i>b. Ressources françaises dans les centres de documentation de centres de recherche.</i>	<i>39</i>

DEUXIEME PARTIE :

PROPOSITIONS POUR L'INSERTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'IFAS.43

C. DEFINIR UN PROJET D'INSERTION POUR LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT

FRANÇAIS D'AFRIQUE DU SUD.45

a. Affirmer l'identité de la bibliothèque 45

1. Politique de communication et ciblage des publics multiplicateurs...... 46

2. Accompagnement et valorisation du fonds...... 47

3. Mise en synergie avec les services de l'ambassade...... 48

b. Positionnement par rapport aux autres organismes. 48

1. Analyse externe 48

2. Analyse interne...... 50

c. Les perspectives de collaboration. 51

1. Conditions à remplir par la bibliothèque au préalable...... 51

2. Objectifs du travail en commun. 52

D- MISE EN COHERENCE DES OFFRES DES ORGANISMES FRANÇAIS. 54

a. Plusieurs niveaux potentiels de coopération...... 54

1. Les points d'accès à l'information..... 55

2. Les partenaires actifs de la coopération documentaire...... 56

b. Les moyens nécessaires à la mise en cohérence de l'offre...... 57

E- S'INSERER DANS LE TISSU LOCAL. 59

a. Comprendre le tissu local. 61

b. Objectifs à long terme : participer à SABINET et entrer en relation avec GAELIC...... 65

1. Participer au catalogue commun en ligne SACAT produit par SABINET...... 65

2. Entrer en relation avec GAELIC. 67

c. Objectif à court terme : choisir un partenaire privilégié. 69

CONCLUSION 72

BIBLIOGRAPHIE..... 73

ANNEXES 76

LISTE DES SIGLES

Sigles français

IFAS : Institut français d'Afrique du Sud
MAE : ministère des Affaires Etrangères
BCLE : Bureau de coopération linguistique et éducative du ministère des Affaires Etrangères
FICRE : Fonds d'intervention pour la création des centres de ressources du ministère des Affaires Etrangères
DGRCST : Direction générale des relations culturelles scientifiques et techniques du ministère des Affaires Etrangères
DLL : Direction du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture
DCCL : Direction des centre de coopération culturelle et linguistique du ministère des Affaires Etrangères
CCCL : centre de coopération culturelle et linguistique
AFAA : Agence française d'action artistique du ministère des Affaires Etrangères
ORSTOM : Office de recherche scientifique des territoires d'outre mer
PEE : Poste d'expansion économique
PROPARCO : Caisse française de développement
CCI : Chambre de commerce et d'industrie
OCSAF : Organistation pour la coopération industrielle et l'investissement entre l'Afrique du Sud et la France
CFCE : Centre français du commerce extérieur
IBISCUS : Association de documentation de la coopération française
CRIAA : Centre pour la recherche l'information et l'action en Afrique

Sigles sud-africains

ANC : African national congress
RAU : Rand afrikaans university
UNISA : University of South Africa
WITS : University of Witswatersrand
HSRC : Human science research council
SAILIS : syndicat sud-africain des professionnels de l'information et des bibliothèques
LCSH : Library of Congress subject headings
ILL : Interlibrary loan
GAELIC : Gauteng and environs educationnal libraries consortium
SACAT : South African catalogue
FOTINM : Fondation of tertiary education in northern metropolis
SA MARC : format MARC sud-africain

INTRODUCTION GENERALE

L'objectif majeur de la diplomatie culturelle de la France en 1996 est de présenter une image résolument moderne de la société et des réalisations françaises pour remplacer une perception désuète et surannée du 'pays des lettres et de la culture'. Simultanément, les modalités de l'action culturelle extérieure changent. Il est demandé aux différents acteurs de travailler en synergie afin de rationaliser les structures administratives de mise en oeuvre de la politique artistique, culturelle et linguistique.

Dans le cadre de ce nouvel élan des relations culturelles extérieures, le gouvernement a fixé aux bibliothèques française à l'étranger l'objectif d'être un élément essentiel de la présence culturelle à travers les centres de ressources-médiathèques. Ce projet fait partie des vingt-cinq priorités définies en décembre 1993. Deux moyens sont définis pour atteindre ces objectifs de la nouvelle politique culturelle extérieure, la professionnalisation du personnel responsable de ces bibliothèques et l'articulation avec les réseaux locaux.¹ La participation au tissu existant qui est dans certains pays très développé et performant, permet à la fois une meilleure visibilité à travers la participation aux catalogues collectifs interrogeables en ligne et, ce qui est plus difficile, une complémentarité dans le développement des collections afin que les fonds français sur un même site soient représentés dans leur variété et leur richesse. Le préalable à toute inscription dans le paysage documentaire local est une présentation plus cohérente de l'offre. Le mouvement actuel de mise en réseaux des bibliothèques et des centres de documentation est une opportunité pour l'insertion de ces organismes dans leur contexte.

La réflexion bibliothéconomique sur le sujet n'offre pas beaucoup de références, car l'intérêt pour les bibliothèques françaises à l'étranger est relativement récent. Longtemps considérées comme des parents pauvres, ces bibliothèques étaient isolées de

¹ Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures. Discours d'ouverture des journées bibliothèques, 22 mars 1993.

l'administration centrale, possédaient peu de moyens, pas de personnel qualifié et par voie de conséquence un fonctionnement assez approximatif. Un rapport de mission de la Direction du Livre et de la Lecture² dépeignait d'une façon assez alarmante ces bibliothèques "livrées à elles-mêmes depuis des décennies, quand elles ne sont pas abandonnées". Cependant le nouveau projet proposé à ces bibliothèques suscite beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt dans la profession. Sans doute peut-on percevoir à travers cette effervescence le signe que cette problématique permet d'approcher concrètement ce qui sera un des nouveaux champs d'activités des bibliothèques dans les années à venir : la collaboration internationale.

Les transformations que connaissent les bibliothèques de France à l'étranger sont le résultat d'un projet politique affirmé dont les objectifs doivent être adaptés aux contextes des postes avec le souci d'obtenir une cohérence géo-culturelle³. " Le centre de ressource n'est pas une formule univoque. Son identité, son envergure sont variables, car elles sont fonction de la politique générale de la France dans chacun des pays, des publics ciblés et des moyens mis à disposition. "⁴

Le nouvel élan des bibliothèques s'appuie sur le concept de centre de ressources et s'articule avec la réforme en cours des services de la politique culturelle extérieure.

La définition des bibliothèques françaises à l'étranger est d'être des 'vitrines' de la culture et de la production éditoriale française, un lieu d'échanges et d'accueil convivial, un espace où s'exprime les avancées bibliothéconomiques si nombreuses depuis une dizaine d'années. La bibliothèque doit proposer un centre de ressource sur la France, dont la fonction est de fournir des données (à partir d'une collection organisée d'outils tels que ouvrages et CD-Rom de références, banques de données en ligne) et d'orientation vers les autres ressources françaises disponibles dans la ville et vers les organismes spécialisés en France. Les points-clés de ce concept sont la disponibilité des sources documentaires, la présence de tous les supports, la maîtrise des nouveaux outils par les bibliothécaires, le recours à des organismes ressources pour les questions pointues, un effet vitrine des technologies et du savoir-faire français. Le Fonds

² *Les bibliothèques des Instituts français en Allemagne: 13 000 lecteurs et 230 000 livres*. Rapport de mission DGRSCT et DLL, 1991

³ Yves Mabin, sous directeur du livre et de l'écrit au M.A.E. in *Bulletins des bibliothèques de France à l'étranger*, 1er dossier avril 1993, p 6.

⁴ *Constitution et développement de fonds spécifiques*, Renée Herbouze, 1er dossier Bibliothèques de France à l'étranger, juin 1993, p34.

d'intervention pour les bibliothèques est débloqué sur présentation d'un projet cohérent. Des dotations peuvent aussi être attribuées par le Fonds d'intervention pour les centres de ressources, FICRE, pour le matériel et la formation.

Dans le cadre de la réforme du ministère des Affaires Etrangères engagée à la fin de l'année 1993, la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, DGRSCT, a été restructurée selon des nouveaux impératifs fonctionnels. La conjoncture budgétaire explique en grande mesure ces choix. Il s'agit de contrôler la part des activités culturelles qui représentent un tiers du budget de la diplomatie française en 1995, et de définir des objectifs précis ayant fait l'objet d'une étude approfondie. Le thème de l'efficacité est le maître mot de la réforme. La juxtaposition d'établissements et d'actions sans vision d'ensemble est révolue, et doit céder place à une "logique d'objectifs"⁵. Le riche réseau de la diplomatie culturelle française doit "travailler au service d'une seule politique". Le décret paru le 16 avril 1994 au Journal Officiel restructure la Direction générale en quatre services. La Direction de la coopération culturelle et linguistique a pour objectif de rapprocher définitivement les actions culturelles et linguistiques au sein du réseau unifié. Instituts français et Bureaux de coopération linguistique et éducative devront fusionner en centre de coopération culturelle et linguistique, CCCL. Au sein de la DCCL, la sous-direction du livre et de l'écrit assure la mise en place du projet de centre de ressources. Dans cette logique d'objectifs, un effort est demandé sur la cohérence de l'offre documentaire des établissements français à l'étranger. Le Maroc a été un site pilote avec la restructuration complète d'un réseau très dense qui a abouti à la fusion des centres de documentation et des bibliothèques, accompagnant celle des services culturels et linguistiques. La cohérence et la rationalisation de l'offre documentaire n'est pas le seul objectif défini par la réforme. Le ministère demande aussi aux bibliothèques de s'adapter aux contextes particuliers dans lesquels elles évoluent. Yves Saint Geours, directeur de la sous-direction des sciences humaines et sociales au ministère des Affaires étrangères souligne bien que le défi est double: " Mise en réseau à l'intérieur des centres et instituts de recherche et à l'extérieur vers les bibliothèques universitaires des villes, et même des pays où sont installées ces bibliothèques." Cette insertion au tissu local demande une connaissance précise du contexte bibliothéconomique, du développement des réseaux

⁵ *Les Affaires étrangères*, Documentation Française, Paris, 1994.

électroniques et l'analyse des besoins que la bibliothèque peut satisfaire ou susciter. L'enquête menée en 1993 par Anne Kupiec du service études et recherches de la Bibliothèque publique d'information⁶ a montré que les bibliothèques avaient des difficultés à se positionner par rapport à l'environnement documentaire local et par rapport aux institutions.

Le champ de la diplomatie culturelle française s'est étendu à l'Afrique du Sud simultanément à la mise en oeuvre de la réforme de la DGRSCT. Ce pays longtemps mis au ban des nations pour sa politique d'apartheid, attire aujourd'hui l'attention des investisseurs. La réalité économique post Apartheid est la profonde misère de la population noire, à tel point qu'en 1996, le pays est classé en centième place mondiale pour le développement par l'UNESCO, derrière le Pérou. La participation du président Mandela, salué comme l'auteur principal de la transition démocratique, à la fête nationale du 14 juillet à Paris est un indice de la volonté française d'entretenir de bonnes relations avec l'Afrique du Sud. "Notre pays, patrie des droits de l'homme et puissance européenne aux intérêts africains évidents, ne peut se permettre d'être absent ou timoré au moment où se joue précisément l'avenir d'une jeune démocratie et son influence sur le continent africain."⁷ Pour illustrer la priorité donnée aux relations avec l'Afrique du Sud, citons l'enveloppe de la coopération scientifique et technique en 1995, qui était de 31 millions de francs, titres III et IV confondus, augmentés de 17% en 1996. Les enjeux du développement de la présence française en Afrique du Sud sont triples : économiques, stratégiques et linguistiques.

Les opportunités économiques de développement sur ce nouveau marché attirent les investisseurs français comme Total, EDF ou la Société Générale. Hervé de Charette en octobre 1995 faisait valoir "l'importance très grande du renforcement des relations entre les deux pays à la fois sur le plan du dialogue politique mais aussi pour le renforcement des relations économiques"⁸. Selon les vœux du premier ministre, la politique culturelle extérieure doit soutenir l'industrie et le commerce français en diffusant une image attractive de la France. " L'image d'un mélange unique de luxe, de

⁶ L'ensemble des résultats de cette enquête se trouve dans *Les bibliothèques de France à l'étranger*, Dossier n° 2, décembre 1993.

⁷ *Les relations entre la France et la République d'Afrique du Sud*, rapport du Conseil économique et social, session de septembre 1995.

⁸ *Politique extérieure de la France*, La Documentation Française, octobre 1995

tradition, et d'art de vivre d'un côté et de haute technologie de l'autre est un atout majeur pour nos industriels. ⁹

La nouvelle Afrique du Sud s'ouvre au continent noir sur le plan politique et sur le plan économique. La France, qui entretient des rapports privilégiés avec l'Afrique francophone, veut se présenter comme un intermédiaire ou un partenaire des relations inter africaines. Dans le contexte d'émergence d'une nouvelle puissance sur ce continent, la France affirme son identité, notamment à travers l'invitation des sud-africains au sommet de Biarritz. Selon le gouvernement " l'Afrique du Sud a un rôle essentiel à jouer pour la stabilité et le progrès, non seulement en Afrique australe mais du continent africain dans son ensemble".¹⁰

Le rayonnement de la langue et de la culture françaises peut bénéficier de cette ouverture. La recherche française en sciences humaines et sociales et son expertise unique sur cette zone ouvre la voie à la coopération universitaire et scientifique. La proximité de zones francophones, Ile de la Réunion, Ile Maurice, Madagascar, Zaïre, fait de l'Afrique du Sud un chantier pour la francophonie.

Un retour sur le passé des relations entre la France et l'Afrique du Sud montre que les liens entre les deux pays sont anciens, riches et profonds. Elles s'appuient sur une longue tradition historique constituées d'épisodes au statut quasi mythique, tels l'installation des huguenots français au Cap en 1688-89, à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, et le sacrifice du colonel de Villebois Mareuil tué par les anglais durant la guerre des Boers¹¹. Cependant les français n'ont jamais représenté en Afrique du Sud qu'un courant migratoire marginal et rapidement assimilé. Aujourd'hui, le rapport à la langue française et plus généralement à la France ne concerne -héritage non négligeable mais limité- que l'utilisation de prénoms, de noms de famille (de Villiers, Dutoit,...) ou de lieux d'origine française. Le dynamisme d'échanges mutuellement avantageux ainsi que d'importantes convergences géopolitiques ont caractérisé les relations entre les deux pays jusqu'en 1977¹². Une volonté d'ouverture vers d'autres intérêts que ceux du régime de Prétoria et la montée de l'agitation interne en Afrique du

⁹ Discours d'Alain Juppé le 27 mai 1994 devant les agents de la DGRCSST.

¹⁰ Discours d'Alain Juppé le 10 octobre 1995,¹⁰ *Politique extérieure de la France*, La Documentation Française, octobre 1995.

¹¹ Daniel C. Bach, *La France et l'Afrique du Sud, histoire, mythes et enjeux contemporains*. Kharthala, 1990.

¹² *History of Southern Africa*, J.D.Omer-Cooper, James Currey publisher, 1994.

Sud ont alimenté le déclin de ces relations. Depuis 1990 et l'engagement d'un processus de transition démocratique sous l'impulsion de F. de Klerk, la France a repris le dialogue avec les dirigeants de la "nouvelle Afrique du Sud". Elle a apporté son soutien dans la période charnière qui a abouti à l'élection de Nelson Mandela à la présidence de la République en 1990. Les visites mutuelles se sont multipliées à l'initiative du président Mitterrand, premier chef d'Etat occidental à y effectuer une visite.

La francophonie en Afrique du sud est un phénomène minoritaire. Ici comme dans la plupart des pays, comme le souligne le Haut Conseil de la Francophonie, le dénombrement des francophones est un exercice périlleux aux résultats incertains. L'évaluation de la francophilie est encore plus hasardeuse. La DGRST estime en 1996 le nombre de francophones réels en Afrique sub-saharienne, qui comprend d'anciennes colonies belges et françaises à 3.3% de la population et celui des francophones occasionnels à 4.8%.¹³ Le pays compte onze langues officielles dont l'afrikaans, très vivace et l'anglais. Le français est une langue d'enseignement optionnel. 13 500 enfants apprennent le français à l'école primaire et dans le secondaire et seulement 2000 d'entre eux le présentent en option au *Matric*, équivalent du baccalauréat. Le nombre d'étudiants apprenant le français à l'université en Afrique du Sud est de 1500 sur un total de 35 000¹⁴. Il est en diminution de moitié alors que le nombre d'étudiants a augmenté, et la fermeture de certains départements de français des universités devenus trop petits est annoncée. 3 100 personnes suivent des cours dans les Alliances françaises. La présence francophone dans le pays est estimée au minimum aux environs de 100 000 personnes sur 41 millions environ.¹⁵ Ce chiffre se décompose entre 70 000 mauritiens, 35 000 belges, majoritairement flamands, 9000 suisses et 7000 français. L'immigration zairoise francophone a pris une ampleur considérable à partir des années 1993 et 1994. Difficile à évaluer car illégale, elle concernerait au minimum 20 000 personnes.¹⁶

Selon l'état de la francophonie et de la francophilie, le niveau de développement, les pratiques culturelles, la vitalité et la modernité des bibliothèques des différents pays,

¹³ *Une politique pour le Français*, DGRST, Ministère des Affaires Etrangères, 1996, p 18.

¹⁴ Chiffres du BCLE de Pretoria pour 1995.

¹⁵ Les autorités sud africaines ne sont pas en mesure de fournir un chiffre exact. Le premier recensement va être tenté en octobre 1996.

¹⁶ Antoine Bouillon, *L'immigration francophone à Johannesburg*, Newtown Zebra, sept 1996.

l'offre culturelle et documentaire française doit apporter une réponse différente qui corresponde aux attentes et aux centres d'intérêt des publics¹⁷. Le contexte de l'Afrique du Sud est celui d'un pays où la francophonie est marginale, par rapport aux liens tissés avec le Royaume Uni, la Hollande et l'Allemagne. Notre étude se situe donc à un moment essentiel de l'histoire des bibliothèques de France à l'étranger et dans un pays prioritaire pour la diplomatie française. Elle se propose de montrer comment peut être envisagée l'insertion de l'offre documentaire d'un Institut français dans un contexte non francophone. Il s'agit avant tout de tenir compte de l'environnement, de la pratique sud-africaine de la lecture, des particularités du public et du site. L'objectif final sera de déterminer les supports de la visibilité de la bibliothèque de l'Institut Français d'Afrique du Sud. Une première partie présentera l'offre documentaire française offerte par les français et les sud-africains dans la région de Johannesburg, le Gauteng. La deuxième partie analysera le positionnement à adopter pour une politique de l'offre coordonnée et les indices de faisabilité de cette mise en cohérence avec les réseaux français d'une part et les opportunités d'insertion dans le tissu local d'autre part.

¹⁷ Le directeur de la Sous-direction des établissements culturels au ministère des Affaires étrangères propose la définition de catégories, "selon une typologie où interviennent des paramètres clairs, niveau de francophonie, richesse du réseau local, et d'autres plus subtils, habitudes de lecture, besoins locaux, tradition de la présence française" 1er dossier des bibliothèques de France à l'étranger, avril 1993.

PREMIERE PARTIE

L'OFFRE DOCUMENTAIRE SUR LA FRANCE DANS LA REGION DE JOHANNESBOURG

Les lecteurs cherchant des informations sur la France dans le Gauteng peuvent être orientés vers différentes sources documentaires. Les organismes qui les détiennent sont à la fois français et sud africains. Les ressources locales sont surtout universitaires, puisque le français n'est pas une langue utilisée couramment dans cette région. La réflexion sur la cohérence de l'offre française nécessite au préalable un inventaire et une analyse de l'existant. Trois types d'offres peuvent être définis: La bibliothèque de l'IFAS, les Alliances et les centres spécialisés. Leur comparaison illustre leur spécificité en terme de public, d'accès et de fonds. Sans que les collections soient coordonnées au préalable, une certaine complémentarité se dégage dont on pourrait tirer profit. L'offre universitaire sud-africaine se répartit quant à elle en deux types: les bibliothèques d'enseignement et les bibliothèques de recherche.

Avant de procéder à la présentation de l'offre des bibliothèques et centres documentaires, il faut évoquer la situation de l'offre marchande de lecture sur la France et en français, qui rend le recours aux bibliothèques indispensable pour le lecteur.

L'offre en livres français est pauvre dans le Gauteng, dans un contexte où les livres constituent un luxe.¹⁸ Les mesures de sanctions contre le régime d'apartheid ont rendu difficile l'importation de biens étrangers, y compris dans le domaine de la culture et de l'enseignement. La récente chute du rand, qui s'est déprécié de 10 centimes par rapport au franc en trois mois, augmente les prix des biens importés. Les librairies CNA, principaux points de ventes pour la lecture de loisir, présentent quelques magazines féminins en français dont le prix est trois fois supérieur à celui des revues locales. Les

¹⁸ rappelons qu'en absence de toutes statistiques fiables, on estime à 20% le taux d'analphabètes. Le prix moyen d'un livre correspond à deux fois environ le salaire journalier d'un manoeuvre.

librairies *Facts and fictions* et *Exclusive Books*¹⁹ proposent un petit rayon de livres français, principalement de littérature. *Exclusive Books* à Pretoria accepte de passer à la demande des commandes auprès des libraires français. Les bibliothèques publiques dont les moyens sont limités ne proposent pas en principe de titres dans les langues étrangères. L'accès aux livres en français est très difficile et se fait essentiellement par le biais des bibliothèques universitaires. La situation est plus critique pour les autres types de documents: l'offre en disques, en support numérique et vidéocassettes est à peu près nulle.

A. Les offres françaises dans la région du Gauteng: substitution ou complémentarité?

Les ressources documentaires existant dans la région de Johannesburg sont diverses. Elles ont été conçues pour répondre aux besoins précis de publics particuliers. Leur juxtaposition correspond à l'histoire de la présence française en Afrique du Sud, qui était le résultat d'initiatives isolées pendant la période de la fin de l'Apartheid, et non d'une volonté marquée de coopération culturelle, scientifique et technique. L'implantation la plus récente est celle de la bibliothèque de l'IFAS, dont les collections ont été bâties avec un souci de complémentarité des fonds existants. Les bibliothèques des Alliances sont présentes depuis la fin des années cinquante, dans le cadre de l'action linguistique. Quelques centres de documentation d'organismes publics ou parapublics possèdent des ressources spécialisées. Evaluer le contenu de ces différentes collections permet d'identifier ces offres et déterminer si elles sont complémentaires ou substituables.

a. La médiathèque-centre de ressources de l'Institut Français d'Afrique du Sud.

La médiathèque-centre de ressources de l'IFAS est une jeune structure proposant fin 1996 presque 2500 volumes, et environ 500 documents sur d'autres supports que le livre. Elle a été inaugurée officiellement le 14 juillet 1996. On ne peut s'appuyer pour la

¹⁹ La librairie *Exclusive Books* de Village Walk à Sandton a accueilli en avril 1996 une exposition de livres français organisée par l'IFAS, les Alliances et France Editions.

décrire sur aucun bilan, aucun compte-rendu d'activité. Il s'agit essentiellement d'étudier le projet qui l'a inspirée et les moyens mis à disposition pour le réaliser.

1. Le projet : son histoire et son environnement

L'Institut français d'Afrique du Sud a vu officiellement le jour le 12 mai 1995. Il a pour vocation de rapprocher français (et plus généralement francophones) et sud-africains, tant dans le domaine artistique que dans la recherche universitaire et les sciences sociales.²⁰ Il édite une revue trimestrielle, le Newtown Zebra, qui présente ses activités culturelles et de recherches. Contrairement à de nombreux autres établissements culturels français dans le monde, l'Institut ne s'occupe pas de l'enseignement du français qui est du ressort de l'Alliance française.

L'Institut français d'Afrique du Sud.

La mission de l'IFAS est triple. En relais de l'association française d'action artistique (AFAA) l'Institut exerce les fonctions d'agence artistique et encourage les échanges entre artistes français et artistes sud africains. L'IFAS a pour mission d'assurer en Afrique du Sud une visibilité maximale à la présence artistique française dans les domaines où la France se distingue particulièrement: danse contemporaine, arts plastiques, direction d'orchestre, cinéma....

L'IFAS est un centre de recherche en sciences humaines sur l'Afrique australe, qui fournit une base logistique à la recherche française sur le terrain, organise des colloques et des rencontres universitaires. Il impulse des recherches autour de la question identitaire culturelle et spatiale, ethnique et géographique et particulièrement la reconstruction des espaces et des identités dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Il aide aussi à la publication d'ouvrages. Une antenne de l'ORSTOM est installée au sein même de l'Institut, ce qui facilite la collaboration.

Enfin, l'IFAS propose un centre documentaire sur la France et l'espace francophone. Cette bibliothèque occupe tout le second étage de l'Institut, soit 300 mètres carrés. Les autres axes forts du fonds sont les beaux-arts et les sciences.

²⁰ *Pourquoi l'Institut Français s'est installé à Newtown*, L.Devèze, 1996, p 2.

humaines. La bibliothèque propose l'accès à tous les types de supports: enregistrements vidéo, numériques, accès internet, revues, ouvrages de références.

La structure du récent Institut français d'Afrique du Sud est donc tout à fait adaptée aux dernières recommandations de rationalisation du Ministère des Affaires Etrangères. Elle regroupe plusieurs fonctions : audiovisuel, action culturelle, bibliothèque, ce qui permet la collaboration de chaque service à des projets communs. Sa programmation occupe des champs peu connus des sud-africains, comme par exemple le théâtre de rue avec *les piétons* en juillet 1996. L'Institut travaille en collaboration suivie avec les acteurs de la vie artistique locale, orchestre symphonique national, services culturels de la municipalité de Johannesburg, Foundation for the creative arts...

Le pari d'une localisation novatrice

L'IFAS a été installé dans l'ancien siège de la FUBA, la fédération des artistes noirs, dans le quartier artistique de Newtown, en bordure du centre ville. Cette localisation est l'expression d'une volonté politique de soutien à la réhabilitation d'un centre ville désaffecté et en proie à de multiples problèmes, notamment celui de la violence urbaine.

La structure urbaine de Johannesburg porte les marques du passé tourmenté du pays de l'Apartheid. La ville a hérité des interdits et des habitudes des règles de partage racial des espaces. La ville est bâtie de part et d'autre du *main rift*, le filon d'or qui a fait sa richesse. Cette zone de terrils ocres et jaunes, immenses et poussiéreux sépare la main d'oeuvre noire au sud, dans le township de Soweto situé à vingt kilomètres, et les classes supérieures blanches au nord dans des quartiers résidentiels.²¹ Dans cet espace chargé de symboles politiques marquants, le choix de l'environnement se devait d'être investi de sens. L'Institut français s'inscrit dans la reconquête d'un centre ville trop longtemps déserté, à Newtown un quartier situé à l'immédiate bordure du centre-ville. Ce lieu s'affirme comme le centre de la vie artistique, après avoir longtemps été l'un des pôles de la contestation anti-apartheid. La municipalité du Greater Johannesburg transitional metropolitan council veut faire de ce quartier en plein chantier de conversion des friches industrielles le coeur de la ville culturelle.

²¹ voir carte en annexe;

Cette localisation, si elle ne manque pas d'audace, n'est pas sans impact sur la fréquentation de la bibliothèque. L'image du centre ville est mauvaise et beaucoup de sud-africains hésitent à s'y rendre. Le premier obstacle est celui de l'insécurité générale du centre ville. Dans l'obsession de la sécurité qui est celle de tous les joburgers, venir à L'IFAS est une chose risquée. La proximité d'un camp de squatters à côté d'un dépôt d'ordures dans un terrain vague et d'un terminus de *black taxis* agité de temps à autre par des fusillades dans un rayon de 500m autour de la bibliothèque ne sont pas des conditions très favorables à la fréquentation. Cependant, la politique extérieure de la France apporte par la présence de l'IFAS dans le quartier un soutien unique à la tentative de revitalisation du centre par la municipalité, proche de l'ANC.

La bibliothèque est ouverte de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 en semaine. Il paraît regrettable que ces plages horaires correspondent aux horaires de travail du public. Cependant, étant donné la localisation de l'IFAS, il est évident que les lecteurs ne s'y rendront pas en soirée, contrairement à l'Alliance située dans un quartier plus avenant. Le premier et troisième samedi du mois, la bibliothèque est ouverte de 10h00 à 13h00 par l'un ou l'autre des bibliothécaires assisté par un collègue de l'Institut.

2. L'offre documentaire et la politique d'acquisition.

La mise en place de la bibliothèque est intervenue sur un terrain presque vierge. En effet la présence culturelle française était jusqu'alors surtout limitée à celle des Alliances dont la vocation est plutôt l'enseignement du français. Selon le rapport de mission de Jean-Jacques Donnard "l'avantage des collections actuelles est qu'elles sont neuves et peu abondantes".²²

La conception du fonds s'est donc opérée à partir d'une approche très globale de la France, sa culture, ses institutions, son actualité sociale et économique, et l'espace francophone d'une part et sur certains points identifiés en cohérence avec la mission de l'IFAS : l'art moderne et les sciences sociales. Le nombre de volumes et de documents disposés en libre accès sur les étagères ne représente pas un fonds très important quantitativement, et il faut garder à l'esprit que la bibliothèque n'a pas encore réalisé toute ses acquisitions de départ. Le programme de dotation FICRE est reconduit pour

²² *La mise en place d'une médiathèque-centre de ressources à l'IFAS*. Rapport de mission. Bureau des bibliothèques, Ministère des Affaires Etrangères, juillet 1995.

l'année à venir où de nouvelles acquisitions viendront compléter les collections. Il s'agit donc d'examiner horizontalement les champs thématiques couverts et verticalement le niveau d'approfondissement choisi. Nous nous bornerons donc à indiquer les grandes caractéristiques.

L'orientation du centre de ressources est complémentaire de la bibliothèque généraliste de l'Alliance française. Suivant la vocation particulière de l'IFAS, à la fois centre culturel et centre de recherche, l'orientation du projet s'est fait vers le niveau universitaire : proposer en sciences humaines et sociales les ouvrages de base des auteurs français, ainsi que les thèses spécialisées des études sur le monde africain. L'attaché culturel Laurent Devéze, directeur de l'IFAS, soulignait lors de l'inauguration que la bibliothèque propose au public une ouverture sur le monde francophone d'Afrique et sur l'Océan Indien qui est un axe majeur de la politique extérieure régionale de la nouvelle Afrique du Sud²³. Le réancrage au continent noir et la volonté d'une meilleure intégration à l'Océan Indien est le leitmotiv des diplomates de l'après Apartheid. Le choix de bâtir une importante collection illustrant les deux dernières décennies de création contemporaine répond aux attentes du public des artistes sud-africain. Boycotée pendant vingt-cinq ans par la communauté artistique internationale, la communauté culturelle sud-africaine est avide de ce type d'information.

Le choix de la langue des collection a été celui du français de niveau universitaire. La bibliothèque ne possède que très peu de littérature. Elle ne propose aucun support pédagogique ni méthode d'apprentissage de la langue. L'IFAS s'est défini trois types de public: les artistes, les journalistes et professionnels cherchant à approfondir leur connaissance de la France et les chercheurs en sciences sociales. Le choix du français comme langue exclusive de la bibliothèque réduit considérablement l'accès direct aux ouvrages pour les non-francophones curieux de la France. De plus la terminologie des ouvrages de niveau universitaire est loin d'être accessible aux étudiants en français qui ne sont que 1500 à étudier cette langue à l'université dans le pays²⁴. Comme dans beaucoup de pays à dominante anglophone, francophilie et francophonie ne vont pas forcément de pair. L'expérience acquise au Japon montre que la plupart des questions posées qui relèvent du centre de ressources sont posées en

²³ Extrait du discours d'inauguration de la médiathèque-centre de ressources le 14 juillet 1996.

²⁴ La population globale d'étudiants est de 335 000, *Note sur l'état de la Francophonie en 1995*, BCLE d'Afrique du Sud, 1996.

japonais par de non-francophones²⁵. La bibliothèque se trouve confrontée sur ce sujet à une question cruciale : comment organiser l'accès d'un public non francophone à des informations de qualité et de niveau universitaire sur la France malgré la barrière de la langue ? L'alternative dans l'optique de toucher un plus large public paraît être de fournir les renseignements directement en anglais²⁶. Seul le service questions-réponses inspiré de la Bibliothèque Publique d'Information offre des réponses en anglais et afrikaans grâce à la présence d'un bibliothécaire maîtrisant ces langues, ce qui paraît indispensable pour satisfaire les demandes du public local.

a. Les livres.

Les ouvrages de la bibliothèque sont récents. Les thèmes les plus représentés sont les sciences sociales, 35%, et les Arts, 26%.²⁷ Au sein du domaine 700, Arts, se trouvent 3 % pour la peinture, 4% musique et spectacles. Le domaine de la littérature, qui représente 5% du total compte 3% de littérature africaine francophone. Les moins représentés sont la religion et les généralités. Les domaines de la philosophie et de l'histoire-géographie représentent chacun 12% de la collection, ce dernier possède autant de livres sur l'histoire de la France que sur l'histoire de l'Afrique. Ces domaines vont être développés en priorité.

b. Les périodiques.

Le choix des quatre vingt périodiques est réalisé selon les recommandations du projet centre de ressources. Il propose un éventail représentatif de la presse française : actualité économique, politique, artistique et littéraire, et tous les aspects de la vie française grâce, par exemple, aux magazines féminins. La consultation du personnel de l'Institut pour les suggestions d'acquisition permet de tirer profit pour la bibliothèque de la connaissance des chercheurs. Ils exercent ainsi de bonne grâce une veille scientifique dont l'expertise constitue l'atout des périodiques de l'IFAS. Les membres de la section recherche, très impliqués dans la communauté scientifique procurent aussi à la bibliothèque un approvisionnement précieux en littérature grise et publications scientifiques.

c. Revue de presse

²⁵ *Un centre de ressources sur la France au Japon*, Institut franco-japonais de Tokyo, 1995, p4.

²⁶ Le rapport de mission de Jean Jacques Donard, Bureau des bibliothèques, Ministère des affaires étrangères en juillet 1995 recommandait que 20% des ouvrages de références soit acquis en anglais.

²⁷ cf tableau en annexe Ventilation des 2300 livres par domaine au 1er septembre 1996.

Un coopérant du service national de la section recherche de l'IFAS assure une revue de presse sud-africaine à partir du Star, du Mail and Guardian et du Sowetan. Cette revue de presse souligne particulièrement les domaines de sciences sociales susceptibles d'intéresser les chercheurs. La presse française n'est ni dépouillée, ni indexée. Il est regrettable que le centre de ressource se prive ainsi d'une source d'information qui est le miroir instantané de l'actualité avec une pluralité de points de vue, et permet une réponse organisée, rapide, et efficace aux questions "sur la matérialité et le quotidien"²⁸ des français.

d. Documents audiovisuels.

La collection ne comporte que des originaux aux droits acquis, choisis sur les catalogues ADAV, VIP Institutionnels, la Vidéothèque centrale du M.A.E. La bibliothèque propose peu de fictions, juste quelques films marquants du cinéma français et francophone, des documentaires sur l'art et sur la France. Le fonds comprend aussi des films expérimentaux et du vidéo-art. Il compte 200 titres, consultables sur un moniteur de grande dimension.

e. Documents sonores.

Le fonds de 200 disques compacts est principalement composé de musique classique française ancienne et du XXe siècle. L'effort a particulièrement porté sur la musique baroque et la musique médiévale méconnue en Afrique du Sud. Le fonds comporte aussi des enregistrements de musique ethnique réalisés par Radio France, et quelques grands textes enregistrés. L'équipement a été acquis sur les crédits des fiches navettes pour l'audiovisuel.

f. Documents numériques.

Les seize documents numériques que la bibliothèque propose sont consultables sur place. Ils concernent trois thèmes: art et culture (10 titres), histoire, géographie et politique (4 titres) et références (2 titres). Ces choix ont été réalisés en "cohérence avec la politique globale d'acquisition de la bibliothèque"²⁹. Ces documents d'un accès facile pour les lecteurs "curieux de la France" et non spécialement francophones, sont de surcroît disponibles en version anglaise et française.

²⁸ *Le centre de ressources et les bibliothèques françaises à l'étranger*, Martine Poulain, 4ème dossier des bibliothèques françaises à l'étranger, juillet 1994.

²⁹ *La création d'un service de consultation de CD-ROM*, D Baude, Bulletin des bibliothèques françaises à l'étranger numéro 8, 2ème semestre 1995

La construction de la politique d'acquisition s'est faite dans un souci de complémentarité de l'environnement local. Pour intégrer au mieux les objectifs de la DGRCSST, la bibliothèque de l'IFAS doit garder présent à l'esprit que la collection ne s'apprécie pas à son volume, mais exprime un projet dirigé vers un public identifié, avec une offre documentaire spécifique développée harmonieusement et actualisée.³⁰

3. Éléments de bibliothéconomie.

La bibliothèque de l'IFAS présente ses collections avec l'appui d'un aménagement moderne et agréable, qui reflète les dernières avancées de la bibliothéconomie en France. L'équipe est formée de deux bibliothécaires recrutés localement, sans véritable formation.

Pour soutenir le projet de centre de ressources, des locaux spacieux ont été mis à disposition, environ 300 mètres carrés. Le rôle de vitrine du savoir-faire français en matière de bibliothèques est illustré par le choix du mobilier modulaire Borgeaud, blanc et bleu, fonctionnel et agréable. Le contraste est saisissant avec le mobilier sud-africain, lourd, épais et gris qui ressemblent plus à des étagères de magasinage. Une salle entière dans un esprit médiathèque est consacrée aux périodiques et à l'audiovisuel. Les périodiques ne sont pas directement visibles lorsqu'on entre dans cette salle, ce qui est regrettable, de même il serait souhaitable que la porte pleine soit remplacée par une porte en verre à visibilité totale.

La médiathèque-centre de ressources de l'IFAS dispose d'un local agréable et moderne, dont la fonctionnalité pourrait être améliorée sur certains points, notamment la visibilité de l'organisation des pièces.

La composition de l'équipe chargée du projet de la création du centre de ressources s'est modifiée au cours de sa mise en place. A l'origine l'équipe de bibliothécaires était constituée d'une professionnelle titulaire du C.A.F.B., assistée par un recruté local. Cet atout a été une opportunité très favorable à la mise en place du centre. Depuis son départ en octobre 1996, la bibliothèque ne compte plus aucun personnel réellement qualifié, mais conserve tout de même deux emplois à temps plein.

³⁰ *Constitution et développement de fonds spécifiques*, Renée Herbouze, 1er dossier Bibliothèques de France à l'étranger, juin 1993, p 34

La personne chargée plus particulièrement des relations avec les partenaires locaux a acquis avec la précédente bibliothécaire les rudiments de base de l'indexation DEWEY. Sa connaissance du réseau universitaire sud-africain, sa maîtrise de l'anglais et de l'afrikaans sont d'importants atouts pour l'insertion de la bibliothèque dans le contexte local, l'accueil du public et les démarches auprès des fournisseurs. Le deuxième bibliothécaire est un français recruté localement.

L'équipe effectue en commun les tâches d'acquisition, indexation et traitement des documents, au coup par coup, selon la disponibilité de chacun. Le catalogage n'a pas encore débuté. La bibliothèque n'est pas informatisée. On dispose juste d'un inventaire avec le titre, l'auteur, la date et la côte DEWEY, sans aucune référence aux normes. Les bibliothécaires se relaient par demi journées pour le service public. Leur bureau est commun, ce qui favorise la coordination du travail. Son exigüité ne facilite pas l'équipement des ouvrages.

La répartition des tâches de traitement du document au sein de l'équipe pourrait être rationalisée, ce qui permettrait de libérer du temps pour autre chose. La priorité semble pour le personnel être tout d'abord d'acquérir un bagage technique suffisant. Une réelle formation bibliothéconomique est le viatique indispensable de la prise en compte de la bibliothèque de l'IFAS par les partenaires locaux, dont le niveau technique est similaire à celui de la France. Les formations organisées localement sont de qualité satisfaisante et pourraient être mises à profit l'an prochain. Elles seraient utiles à court terme pour la préparation du cahier des charges du système informatique.

La vocation et la localisation spécifique de l'Institut français d'Afrique du Sud dont la bibliothèque est une composante importante, expliquent le choix d'une politique d'acquisition orientée vers un public de niveau universitaire, dans les domaines de la France, de la francophonie, des arts et des sciences humaines. La modernité de l'équipement et la présence de deux employés à plein temps en font le centre de ressources français le plus organisé d'Afrique australe, cependant la localisation est sans aucun doute un frein à la fréquentation. Par ailleurs, il existe d'autres sources documentaires françaises, dont les vocations sont différentes.

b. Les bibliothèques des Alliances Françaises, soutien pédagogique à l'enseignement du français.

Les Alliances françaises constituent un important réseau de vingt deux établissements en Afrique du Sud plus un au Lesotho. Ils sont regroupés autour de la délégation générale basée à Johannesburg. Ces associations autonomes, à but non lucratif répondent au droit local. Les Alliances ont bénéficié en 1995, outre la mise à disposition de personnels, d'une subvention de 44 millions de francs de fonctionnement, de 10 millions de francs d'investissement ainsi que de fonds d'intervention à concurrence de 7.4 millions de francs. La relation de l'Etat avec ces associations est définie dans le cadre d'une convention passée avec l'Alliance française de Paris, à laquelle elles sont toutes affiliées et de contrats d'objectifs négociés localement par les ambassades.

Ces établissements avaient traditionnellement pour mission de servir de relais à l'enseignement du français. Au plan mondial leur public est composé à 38 % d'actifs, à 30% d'étudiants, et à 26% de scolaires³¹. En Afrique du Sud les Alliances enseignent le français à 3100 inscrits. A la suite de la réforme de la DGRCSST, elles sont appelées à participer aux programmes de coopération dans le domaine linguistique, éducatif et culturel. Dans le Gauteng, les sept plus importantes bibliothèques des Alliances ont reçu en 1996 une dotation de base de 10 000 frs afin d'acquérir un fonds renouvelé sur la France. La tentative de mise en place d'un dispositif de coordination entre l'IFAS et les Alliances françaises dès 1995 n'avait pu être menée à bien jusqu'à la présente étude.

Les bibliothèques des trois Alliances de la région du Gauteng, à Johannesburg, Pretoria et Soweto peuvent être définies selon deux principaux points communs: elles ont un fonds orienté vers l'enseignement de la langue, et elles sont conçues avant tout comme un support pédagogique. Ces éléments marquent la spécificité de leur public, et partant de leur offre.

1. Des bibliothèques conçues comme un support pédagogique.

Les bibliothèques des trois Alliances présentent par delà leurs particularités le point commun d'être avant tout traitées comme des outils au service de la mission pédagogique de l'établissement et non en tant que centre de ressources documentaires

³¹ *Une politique pour le français*, ministère des Affaires étrangères, Documentation française 1996

en tant que tel. D'ailleurs, l'inscription à la bibliothèque fait partie des droits ouverts automatiquement par l'inscription aux cours. La plus importante est la bibliothèque de l'Alliance de Johannesburg, tête de réseau des Alliances d'Afrique du Sud. Elle compte environ 6000 documents, puis vient l'Alliance de Pretoria avec quelques 3000 documents et celle de Soweto qui en propose autour de 2000.

La politique et les objectifs des bibliothèques dans les Alliances du Gauteng est de satisfaire un public bien ciblé, d'accompagner les cours plus que de se développer en soi. La qualité technique et bibliothéconomique ne sont pas des objectifs prioritaires. Les étudiants des Alliances françaises ont des motivations variées. Les plus représentés sont les adultes actifs, 80 % des 261 inscrits de Pretoria. L'Alliance de Johannesburg réalise des cours sur la demande des entreprises, celle de Pretoria organise plus ponctuellement des formations, par exemple pour Siemens. La seconde cible concerne les étudiants de l'université, cherchant un soutien dans leur cursus et les scolaires. Le coût des cours de l'Alliance française n'en permet l'accès qu'à une catégorie de la population disposant de ressources élevées. Un exemple de prix : 900 rands le semestre avec 3 heures hebdomadaires à l'Alliance française de Johannesburg³². Hormis à Soweto, qui est une Alliance spécialement subventionnée par les services culturels de l'ambassade, le public est principalement composé de blancs aisés³³. La philosophie de l'Alliance qui est celle de l'autofinancement oblige les directeurs à bien percevoir la demande du public afin de leur assurer le service de qualité qu'ils attendent. Afin de permettre l'accès du public dans de bonnes conditions, les établissements sont situés dans des quartiers réputés pour leur sécurité avec des possibilités de parking. L'Alliance de Johannesburg dans le quartier très chic de Parkview, non loin de la résidence du consul général de France et celle de Pretoria dans le quartier résidentiel de Sunnyside³⁴. Les horaires des bibliothèques sont calqués sur ceux des cours et étendus en soirée, jusqu'à 20h00 à Pretoria, par exemple

La plupart des cours sont de niveau débutant et intermédiaire. Quelques cours sont donnés de niveau avancé. Pour ces étudiants en situation de début d'apprentissage, la

³² Un mois de salaire pour un ouvrier noir.

³³ Une enquête réalisée en juillet 1996 à l'Alliance de Johannesburg, montre que le public est composé majoritairement de femmes, anglophones plutôt qu'afrikaaners et possédant en général au moins un *Bachelor of Art*

³⁴ voir carte en annexe

bibliothèque doit proposer un choix d'ouvrages de niveau linguistique accessible. Les supports de la vidéo, de la bande dessinée et des revues sont particulièrement appréciés.

Les bibliothèques ne disposent pas de personnel à temps complet, et les bibliothécaires changent souvent. A Pretoria, une bibliothécaire professionnelle retraitée, titulaire d'un diplôme professionnel³⁵ passé il y a environ trente ans à l'UNISA travaille quatre heures par semaine. A Johannesburg, une étudiante de RAU, parlant un peu français, mais sans aucune formation bibliothéconomique s'occupe de la bibliothèque à mi-temps depuis un mois. Elle remplace une autre étudiante restée en poste un an. Un coopérant professeur de français détaché par le B.C.L.E. est chargé, à temps partiel, du centre de ressources pédagogiques, destiné aux professeurs de la région du Gauteng. Le travail assigné à ce coopérant illustre bien le fait que la bibliothèque soit avant tout conçue comme un réservoir d'outils pédagogiques de la langue. C'est le directeur lui-même qui est en charge de la bibliothèque à Soweto, parmi ses nombreuses autres activités. Contrairement à ce qui se passe à l'IFAS, les bibliothèques ne disposent pas de personnel disponible pour orienter les lecteurs ou fournir une réponse précise à une question.

Le développement des collections qui ne sont pas utilisées pour l'enseignement n'est pas une priorité dans les Alliances du Gauteng. Ni Johannesburg, ni Pretoria ne possède de disques compacts ou d'enregistrements numériques ou d'accès internet. Soweto possède quatre CD-ROM. Les acquisitions sont faites par les directeurs dans tous les cas. Les sommes consacrées sont faibles et le choix se porte surtout sur de nouveaux outils pédagogiques³⁶ que sur une politique de développement des collections. Les acquisitions en 1996 ont été faites par dotation directe de l'ambassade.³⁷

Les moyens accordés aux bibliothèques le sont surtout pour l'accueil des étudiants. Chacune propose un espace de lecture convivial, facilement accessible. La salle de lecture de la belle Alliance de Johannesburg en constitue l'espace central, éclairé par une immense baie vitrée et pourvue de meubles design. Les étagères de libre accès sont disposées sur toute la hauteur sous plafond, il faut un escabeau pour y accéder. La salle de Pretoria a été repeinte et réaménagée récemment. Les espaces de visionnage de

³⁵ *degree of librarian*, un an après le *Matric*, le baccalauréat.

³⁶ Bandes dessinées à Soweto, manuels de FLE à Johannesburg.

³⁷ Une liste d'ouvrage avait été envoyée en 1995 parmi laquelle les directeurs pouvaient choisir des ouvrages pour un montant de 10 000 frs.

cassettes vidéos à Soweto et Pretoria sont accueillants et fonctionnels. L'aménagement et le mobilier ont été conçu pour le feuilletage et la lecture de loisirs, plus que pour l'étude, contrairement à l'IFAS.

2. Des collections tournées vers l'enseignement de la langue.

Les collections des Alliances françaises sont importantes dans les classes 400, langues (27% des fonds à Johannesburg, 23% à Pretoria, 15% à Soweto) et 800, littérature (34% à Johannesburg, 39% à Pretoria et 62% à Soweto)³⁸. Parmi ces ouvrages prédominent les dictionnaires, la phonétique et la grammaire, et la linguistique appliquée. Les domaines de la philosophie, de la religion, de l'histoire-géographie et des sciences sont peu couverts et représentent chacun moins de 5% du fonds, sauf pour l'histoire-géographie qui regroupe 12% des fonds à Johannesburg. En littérature les Alliances proposent en français surtout des fictions, des policiers, un peu de théâtre et de poésie et des "classiques". Ces derniers sont aussi disponibles en anglais. Signalons que l'Alliance de Pretoria possède du fait de son ancien directeur un petit fonds de sciences sociales récent et de niveau universitaire (12% du fonds). La répartition par support doit tempérer un peu ces chiffres, puisque les cassettes de langue et de musique, surtout des variétés- environ 250 à Pretoria, et 2200 à Johannesburg- ne sont pas pris en compte dans l'analyse. Les collections sont relativement anciennes, sauf à Soweto. Les autres bibliothèques datent du début des années cinquante. Certains domaines, comme l'histoire et la géographie, contiennent des ouvrages en grande partie obsolètes. Le domaine de la littérature, très important quantitativement contient une bonne partie d'ouvrages un peu désuets (en moyenne plus de dix ans à Pretoria et Johannesburg) et peu de littérature francophone. Les supports pédagogiques du français sont les fonds les plus vivaces. Le niveau des ouvrages est plus facile que celui de l'IFAS. A l'Alliance française de Johannesburg, sur dix domaines DEWEY, sept sont de niveau débutant et facile, et huit pour celle de Pretoria. La bibliothèque de l'Alliance de Soweto ne propose pas d'ouvrage de niveau avancé. Le choix de revues est d'environ une petite dizaine, généralistes et d'accès facile. Les bibliothèques ne proposent pas de nouvelles technologies, comme les cd, ou les cd-rom, n'ont pas été acquis.

³⁸ Cf tableaux d'évaluation des fonds de livres des Alliances françaises, août 1996, en annexe.

En l'absence de personnel qualifié, l'organisation bibliothéconomique est un peu artisanale. Il n'y a pas de catalogue, et a fortiori pas de catalogue à entrées multiples, mais des inventaires. Celui de Johannesburg, trouvé trop vieux, va " être jeté". Celui de Pretoria constitué avec soin par le précédent directeur n'est plus tenu à jour depuis trois ans. A Soweto, l'inventaire n'est pas fait par manque de personnel. L'indexation est inégalement utilisée. Sa qualité et sa cohérence est variable selon la compétence du bibliothécaire mais dans tous les cas limitée aux livres. A Johannesburg, un employé plein de bonne volonté a "arrangé" le classement CDU lors du récent déménagement de l'Alliance pour qu'il soit "plus pratique". Les ouvrages sont par exemple regroupés par pays quelque soit la discipline concernée. La présentation par collection (La série noire, par exemple) est couramment utilisée. Enfin, aucune des bibliothèques n'est informatisée. Le prêt est parfois consigné par les lecteurs eux-mêmes (Pretoria, Soweto). Seule la bibliothécaire de Pretoria a entrepris le désherbage et le reclassement des ouvrages.

Les ressources spécifiques aux Alliances sont donc l'enseignement de la langue, les fonds enfantins, et les vidéos de fictions. Leur vocation d'apprentissage de la langue et les attentes de leur public expliquent les axes des collections. Leur accès est facile, mais les services aux lecteurs sont sommaires. En effet les objectifs de ces bibliothèques sont plus de servir de soutien au cours, que de répondre à une demande documentaire.

c. Autres ressources documentaires spécialisées.

Il existe dans la région du Gauteng plusieurs autres organismes français disposant d'une documentation intéressante, actualisée et rare en Afrique du Sud. Notre étude se limite à ceux relevant d'un statut soit public, soit consulaire, soit associatif. S'inspirant de la classification proposée par le centre de ressource sur la France au Japon³⁹, on distingue d'une part les centres d'information qui détiennent des données et des publications sur la France et d'autre part les points d'accès à l'information. Les domaines accessibles à travers ces organismes sont principalement l'économie et l'industrie françaises, la lecture enfantine et de jeunesse et le programme scolaire français, le tourisme et l'action humanitaire.

³⁹ *un centre de ressources sur la France au Japon*, Institut franco-japonais de Tokyo, 1995.

1. Ressources documentaires sur l'économie et l'industrie française.

Plusieurs organismes disposent de documents techniques sur l'économie et l'industrie de la France. Le Poste d'Expansion Economique (PEE), antenne locale du ministère de l'économie et des finances, et la Caisse française de développement (PROPARCO), sont des institutions publiques. La chambre de commerce et d'industrie française d'Afrique Australe (CCI) ressort d'un statut consulaire. L'organisation pour la coopération industrielle et l'investissement entre l'Afrique du Sud et la France (OCSAF) est une association financée par le CNPF international. La description des ressources de ces organismes doit tenir compte des modalités d'accès à ces informations professionnelles.

Le PEE est l'organisme le plus ouvert au public et le plus accessible, du fait de l'organisation de sa documentation. C'est aussi la plus grande des quatre structures, donc la plus à même d'accorder de l'espace et de l'argent à cette fonction.

La documentation que présente le Poste d'Expansion est consultable sans rendez-vous, et constitue une ressource sans équivalent en Afrique du Sud dans les domaines des généralités (000), des sciences humaines, analyse économique et financière, législation, (300), et des sciences et techniques, (600). La richesse de cette documentation est due à l'approvisionnement de qualité fourni par le Centre français du commerce extérieur: annuaires professionnels, dossiers thématiques sur l'offre de produits et de services français, dépliants et brochures des services de prospective et d'étude du ministère de l'Economie et des Finances. Une documentaliste est présente à mi-temps, son travail est facilité par la pré-indexation des documents expédiés par le CFCE. La couverture géographique s'étend à la France et l'Afrique australe. Le Poste reçoit aussi un éventail représentatif de revues économiques, comme *La Tribune Desfossés*. Il dispose d'accès en ligne à plusieurs banques de données spécialisées.

La CCI d'Afrique Australe offre à peu près le même type d'information mais dans un contexte plus informel. La spécificité de la documentation de la CCI est d'être un relais de toutes les CCI des villes françaises et de ce fait de disposer d'une couverture géographique étendue en France. Sa collection de titres de revues est plus large que celle du PEE, mais les annuaires sont moins à jour. La CCI peut aussi procurer à la demande

des études de marché concernant la France. La CCI est un bon point d'accès à l'information sur la présence des entreprises françaises en Afrique australe.

La PROPARCO entretient de forts liens avec le ministère de la coopération. A ce titre il a accès au réseau documentaire IBISCUS, association des organismes français de coopération. Certains documents confidentiels sont réservés au personnel. La PROPARCO constitue un point d'accès précieux sur la politique de coopération bilatérale de la France, ses relations internationales, l'aide au développement, et la situation politique, économique et sociale de toute la zone Franc. La documentation reçue de France comporte des revues de presse thématiques, des dossiers et des bibliographies thématiques mensuelles. Il est aussi possible de commander les articles originaux. L'agence de Johannesburg est un site pilote pour la consultation en ligne des bases de données IBISCUS.

L'OCSAF est l'organisme le moins ouvert au public car la plupart des informations qu'il détient sont de nature confidentielle, et l'accès payant. Elles concernent surtout les activités françaises en Afrique du Sud sous la forme de dossiers de presse et documentaires.

Bien que redondantes pour certains secteurs, les ressources documentaires sur la vie économique et les entreprises françaises assurent une représentation riche et actualisée. Parmi tous ces organismes, le plus accessible au public dans sa philosophie et de par sa structure, est le Poste d'Expansion Economique.

2. Littérature enfantine et de jeunesse, programme scolaire français.

L'école française Jules Verne de Johannesburg scolarise les enfants du cours préparatoire jusqu'au baccalauréat. Le fonds d'ouvrage représente environ 5000 volumes, et une douzaine d'abonnements vivants, et ne contient pas d'autres supports. Les manuels et ouvrages accompagnent correctement tout le programme de l'éducation nationale jusqu'au collège. Le fonds de niveau lycée est un peu moins bien fourni. La bibliothèque propose des ouvrages pour le loisir et l'éveil des petites classes: contes, livres jeux, livres d'images et de la littérature enfantine. L'accès de la bibliothèque est réservé aux élèves de l'école française. Les locaux sont conçus d'un seul tenant, mélangeant petits et grands, dans une ambiance plus joyeuse que concentrée. Une

bibliothécaire à plein temps, dans les horaires de l'école assure à la fois le fonctionnement de la bibliothèque et la surveillance de la salle.

3. Le tourisme.

L'office du tourisme, maison de la France en Afrique du Sud constitue dans notre classification plutôt un point d'accès à l'information. En effet sa vocation est d'informer en priorité les professionnels du tourisme. Les documents qu'il possède sont destinés à être distribués et non archivés. L'office du tourisme détient environ 1500 titres, principalement sous forme de brochures, concernant soit des destinations, soit des activités ou des types d'hébergement. La documentation n'est pas indexée. Le premier domaine est une ressource précieuse, car la couverture géographique est assez complète, et étendue aux DOM-TOM, surtout à l'Ile de la Réunion toute proche. Tous les comités régionaux du tourisme font régulièrement parvenir leur publication. Une cinquantaine de dossiers thématiques sont disponibles, ainsi que des cartes et plans des principales destinations touristiques. L'accès n'est pas très aisé car les deux employés ont déjà beaucoup à faire avec leur public cible: les professionnels du tourisme.

4. L'action humanitaire.

Le Centre pour la recherche, l'information et l'action en Afrique, CRIAA, est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale qui finance des recherches, des formations et des programmes de construction dans le domaine de l'aménagement urbain et local. Il propose dans le champ 300, sciences sociales, des dossiers de presse et des revues, ainsi que prochainement une base documentaire sur les actions menées dans toute l'Afrique. L'existence dans le Gauteng d'informations sur la coopération pour le développement et l'action humanitaire permet de présenter une des spécificités de la présence française en Afrique. L'accès du public est possible sur rendez-vous et des infrastructures d'accueil sont à disposition.

Il existe dans la région de Johannesburg des ressources documentaires spécifiques et diverses dans des domaines peu couverts par ailleurs comme la vie économique et les entreprises françaises, la littérature de jeunesse et le programme scolaire français, le tourisme et la coopération humanitaire. Le domaine des sciences et

techniques françaises n'est pas représenté, mis à part l'industrie, comme dans beaucoup de pays étrangers⁴⁰. Celui de la musique ne possède pas non plus de point d'accès. Sur ces huit organismes, la seule offre documentaire qui soit redondante avec celle de l'IFAS est celle du service de presse de l'ambassade, à Pretoria. Tous ces centres de documentation et point d'accès à l'information sont méconnus, car leur vocation première n'est pas l'ouverture au grand public, mais ils sont accessibles cependant pour des demandes précises. Leur niveau technique est généralement assez faible.

B- Offre sud-africaine, points forts et lacunes.

La présence de fonds français dans les bibliothèques d'Afrique du Sud est marginale et exclusivement située dans les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de centres de recherches. La position du français en Afrique du Sud n'en fait pas une priorité des acquisitions pour la lecture publique par ailleurs limitée dans cet Etat de tradition libérale⁴¹. Jusqu'à la fin de l'Apartheid, les bibliothèques obéissaient à la séparation raciale.⁴² Les municipalités et les gouvernements locaux proposent à discrétion quelques bibliothèques fonctionnant avec peu de moyens. Du fait de leur statut qui procure des moyens financiers plus importants, les bibliothèques universitaires et les bibliothèques des centres de recherche ont les collections les mieux fournies du pays.⁴³ Les universités sont entièrement privées et payantes. Leur situation financière malmenée par la crise économique générale les pousse à diminuer les crédits de la documentation, qui restent cependant honorables. Leur niveau technique et bibliothéconomique, bien que légèrement en deçà des pratiques françaises est comparable. Les bibliothèques sont informatisées depuis une quinzaine d'années au moins, le libre accès est très répandu. Les nouvelles technologies et les supports les plus modernes sont couramment utilisés⁴⁴. Le personnel responsable possède une qualification de niveau homogène dans toutes les institutions visitées⁴⁵.

⁴⁰ C. Agostini, *Développement d'un fonds d'information scientifique et technique*, 1er dossier des bibliothèques de France à l'étranger, juin 1993, p27.

⁴¹ La part du budget consacré par la République sud-africaine en 1994 au traitement de ses agents était de 2.5%, ce qui illustre la faible importance du service public.

⁴² *Librairies apart, Alexandria*, vol 4 (3), p 213, 1992

⁴³ *Report of Arts and Culture task group*, 1996 "The academic libraries hold the lion's share [la part du lion] of the national book stock of the country" p 10

⁴⁴ La conférence International information Society and Development, ISAD organisée sous l'égide du ministère des arts, de la culture, des sciences et techniques en mai 1996 a réuni les acteurs mondiaux des nouvelles technologies à Johannesburg

⁴⁵ *The structure of the South African system of libraries and information*. Department of National Education, 1993

L'évaluation des ressources françaises a été menée pour cette enquête dans six bibliothèques de la région du Gauteng : les quatre universités les plus importantes et deux centres de recherches⁴⁶. Les fonds des centres de recherches concernent plutôt les thèmes de l'Afrique francophone que la France *stricto sensu*. Plusieurs difficultés de méthode se pose dans l'évaluation de la présence de fonds étrangers dans les bibliothèques sud-africaines.

Les fonds en littérature française sont en général situés dans les sections de langues romanes⁴⁷ ou de langues européennes modernes. Les acquisitions sont réalisées pour ces sections toutes langues confondues par le *bibliothécaire spécialisé*, il est donc difficile d'obtenir des données particulières au français. Bien que ce soit le plus facile à faire, il serait très réducteur de ne prendre en compte que les ouvrages classés en littérature française. La méthode adoptée dans cette analyse est de constituer une liste d'auteurs français de référence dans plusieurs domaines et de vérifier leur présence dans les collections. Dans l'optique de l'insertion de la bibliothèque de l'IFAS dans le tissu sud africain, les domaines choisis pour l'enquête correspondent aux points forts de sa collection. Le but final est de savoir comment se positionnent les choix documentaires de l'Institut français par rapport aux fonds français existant dans les universités. L'utilisation de l'afrikaaner est une habitude des bibliothécaires, qui l'utilisent couramment dans la documentation et la presse professionnelle.

Les fonds français dans les bibliothèques des quatre universités majeures du Gauteng peuvent être présentés grâce aux critères de la taille du département de français, du temps consacré par les *bibliothécaires spécialisés* aux acquisitions, de la fraîcheur et de la complexité des documents proposés en apprentissage de la langue, des collections de revues, et des ouvrages d'auteurs de 'référence' possédés. Les ressources des centres de documentation des organismes de recherche seront présentés selon l'intérêt porté aux problématiques françaises et francophones, aux entrées proposées dans leurs catalogue, à leur choix de revues et la possession d'ouvrages d'auteurs de notre liste de référence.

a. Ressources françaises dans les bibliothèques d'universités.

⁴⁶ University of South Africa-UNISA-, University of Pretoria, University of Witswatersrand- WITS-, Rand Afrikaans University- RAU-, Human Science Research Council - HSRC-, Africa Institute

Les bibliothèques des universités où les effectifs d'étudiants apprenant le français sont les plus importants sont \ddagger priori les mieux fournies en ressources documentaires françaises. Sans se limiter au domaine de l'apprentissage de la langue, la taille du département de français est le premier indice de l'importance des collections sur la France et la francophonie. Nous présentons aussi une analyse de la taille du fonds, de sa fraîcheur et de sa complexité ainsi que de son dynamisme.

1. D'importantes ressources documentaires dans le domaine de la langue et de la littérature.

Le plus grand département de français en Afrique du Sud est celui de l'UNISA. Cette université par correspondance est la plus importante en nombre du pays avec ses 130 000 étudiants. Ses 357 étudiants de français représentent 23% de l'effectif total en Afrique du Sud et près de la moitié de ceux du Gauteng. Les neuf dixièmes des étudiants sont de niveau inférieur à celui de *French Honours*, quatrième année d'enseignement supérieur. Au sein de l'UNISA, le français correspond à 0,2% des effectifs. L'enseignement du français à l'université de Pretoria concerne 120 élèves, dont seulement 4 en troisième cycle. L'effectif représente proportionnellement 0,8% des 23 300 étudiants au total. Les universités de Witswatersrand et R.A.U. comptent respectivement 90 et 72 étudiants de français et chacune 10 élèves en troisième cycle. Dans le premier cas, 5% des effectifs totaux et 0,3% dans le second. Les effectifs sont donc plutôt réduits et ne constituent dans aucun cas un département à part entière sur le plan administratif.⁴⁸ La dotation pour les acquisitions dans les bibliothèques des universités est en général proportionnelle à la taille relative du département. La conclusion à tirer de l'analyse des effectifs de français est donc que les acquisitions dans ce domaine ne sont pas une priorité.

Le dynamisme des fonds français peut aussi être appréciée empiriquement par le temps que leur consacre le *bibliothécaire spécialisé*⁴⁹ pour les acquisitions. Les fonds acquis par les bibliothécaires spécialisés le plus compétent sont ceux de l'UNISA. En

⁴⁷ Romance languages.

⁴⁸ Pour les étudiants sud- africains l'investissement financier dans l'enseignement supérieur est tel que les cours suivis sont surtout ceux qui garantissent un emploi, dans un contexte de chômage grandissant. Le français pâtit de cette situation

⁴⁹ traduction du terme *subject librarian* .

effet, Gerard Van der Linden ne consacre son temps qu'à l'acquisition pour le département langues romanes⁵⁰(français, italien, espagnol et portugais). Son collègue Johann Van Wyk acquiert à Pretoria outre les langues modernes européennes, les langues africaines, l'histoire et la muséologie. Mademoiselle Ronél Smit de R.A.U. s'occupe à la fois du français, de l'italien, de l'allemand, de l'anglais, des langues anciennes, de l'histoire de l'Art, de la théologie et de la philosophie ainsi que des ouvrages de références du domaine 000. Cette répartition des tâches est un autre indice de l'importance relative des collections de français dans les bibliothèques. Par ailleurs, le bibliothécaire spécialisé de l'UNISA est le seul qui ait rédigé avec les professeurs de français une charte d'acquisition en 1993.

Un des points de repères existant pour l'évaluation des fonds français dans les bibliothèques universitaires sud africaines est l'analyse quantitative du domaine de la littérature française. UNISA a le plus grand fonds avec 2760 ouvrages recensés sous l'entrée littérature française, qui comprend 57 titres de littérature africaine. Witswatersrand en propose 1650, Pretoria 1300. Enfin la jeune université Rand Afrikaans possède le fonds le plus petit avec 800 ouvrages.

Dans le domaine de la pédagogie de la grammaire, une évaluation⁵¹ a été menée sur des critères de complexité et de fraîcheur. Ne pouvant procéder à l'analyse de tous les ouvrages d'apprentissage de la langue, nous avons choisi le domaine de la grammaire, trois cent ouvrages toutes universités confondues. Le niveau de complexité obtenu est une moyenne de tous les ouvrages. UNISA se révèle être sur ce critère encore la bibliothèque la mieux fournie en fonds français, puisqu'elle propose environ quatre fois plus d'ouvrages que la bibliothèque de RAU. Les ouvrages sont en majorité âgés de plus de quinze ans. A UNISA les ouvrages semblent être moins anciens. Les nouveaux supports pédagogiques (CD-ROM, enseignement assisté par ordinateur, vidéocassettes) ne sont pas en général accessibles aux étudiants. Seule l'université de RAU permet un libre accès, mais seulement dans le cadre du laboratoire de langues séparé de la bibliothèque.

Evaluation des collections d'ouvrages de grammaire française août 1996
--

⁵⁰ *romance languages*

⁵¹ Bertrand Calenge.- *Les politiques d'acquisition*.- Ed. du Cercle de la Librairie.- 1994.

UNIVERSITE	Quantité	Fraicheur	Complexité
UNISA	153	43% D; 32% C; 14% B; 11% A	B
PRETORIA	68	59% D; 20% C; 12% B; 7% A	A
WITSWATERSRAND	37	61% D; 23% C; 11% C; 5% A	B
R.A.U.	42	55% D; 20% C; 20% B; 5% A	A

Fraicheur A < 2 ans.
 B < 4 ans.
 C < 10 ans.
 D > 15 ans.

Complexité A: débutant.
 B: intermédiaire.
 C: avancé.

2. Evaluation des ressources documentaires françaises dans d'autres domaines.

Les collections de périodiques français sont de tailles assez inégales. UNISA en possède 89, Wits, 29, Pretoria 23 et R.A.U. 13. Les magazines qui se trouvent le plus couramment sont *French studies in South Africa* présent partout, *l'Express international*, *Cahiers de civilisation médiévale* (3 bibliothèques), *Français dans le monde*, *Poétique* et *Lire* sont présents 2 fois. *Le Monde* n'est disponible qu'à Pretoria. Les titres sont donc assez différents d'une bibliothèque à l'autre. La répartition des revues par thèmes révèle que la majorité concerne la littérature et que l'actualité occupe la dernière place. La sélection de revues dans les universités sud-africaines donne de la France l'image du "pays de la littérature".

Répartition des revues par thèmes en août 1996.

	Littérature	Histoire	Philosophie	Arts	Actualité	S sociales
Unisa	51%	12%	4%	17%	6%	8%
Wits	46%	21%	7%	10%	3%	8%
Pretoria	56%	4%	8%	4%	18%	4%
R.A.U.	75%			8%	16%	

Tenter d'évaluer les ressources documentaires françaises dans d'autres domaines que la littérature est nécessaire pour donner une image globale des fonds concernant la France. L'absence d'indicateurs bibliographiques sophistiqués ne permet pas une analyse informatique, ou un comptage de ces collections. Il est cependant possible de réaliser une analyse qualitative des collections selon la méthode proposée par Anne

Curt⁵². Dans un souci de faisabilité, l'analyse se limite aux fonds de psychanalyse, philosophie contemporaine, sociologie, groupes sociaux, culture et normes de comportement, qui sont parmi les points forts des fonds de la bibliothèque de l'IFAS. Nous avons établi après discussion avec mon collègue sud-africain une liste d'auteurs français importants dans ces domaines. Comparer cette liste avec les bibliothèques universitaires permet de pointer d'éventuelles lacunes et de relever certaines adéquations.

La recherche dans les bibliothèques universitaires des auteurs de notre liste révèle que tous sont globalement représentés⁵³. L'absence totale d'ouvrages n'est constatée que dans dix pour cent des cas, et pour les auteurs les moins connus (Catherine Coquery-Vidrovitch, Luc Boltanski...). Tous les domaines concernés sont couverts dans la même mesure. La bibliothèque la mieux fournie est celle de l'université UNISA. En terme de nombre de volumes, les auteurs les plus représentés de notre liste sont Roland Barthes, Michel Foucault, Claude Levi-Strauss, Tzvetan Todorov, et Maurice Blanchot. Les collections de chaque université semblent avoir des ressources différentes: Jacques Derrida et Edgar Morin sont mieux représentés à la bibliothèque de l'université de Pretoria qu'ailleurs dans le Gauteng. Certains points forts semblent émerger: quarante cinq volumes d'André Glucksmann sont disponibles à Wits, alors que UNISA n'en propose que sept. Il serait utile de procéder à un inventaire plus systématique afin de localiser exactement ces ressources spécifiques. Certains auteurs sont couverts de façon très complète ainsi pour Raymond Aron, à l'université d'UNISA existe-t-il plusieurs traductions différentes pour au moins trois ouvrages. Une analyse poussée du contenu de la liste d'ouvrages proposés pour ces auteurs montre que les auteurs les plus présents le sont en majorité sous forme de traduction en anglais. Parmi les quatre-vingt quinze ouvrages de Barthes que possède la bibliothèque de l'UNISA, cinquante cinq sont en anglais (deux en allemand et un en italien !). Ces ouvrages ont été acquis à destination d'un lectorat non francophone.

Les ressources françaises dans les bibliothèques universitaires sud-africaines concernent en priorité la littérature et l'enseignement de la langue. La plus grande collection universitaire dans le domaine de la littérature est celle d'UNISA qui propose

⁵² Anne Curt, A propos de PDC, *Bulletin des bibliothèques de France*, numéro 2, 1986.

⁵³ cf en annexe le tableau Auteurs français disponibles dans les bibliothèques sud-africaines.

environ 2800 titres. L'importance de ces fonds est liée à celle des départements de français qui sont réduits au total pour la région à 640 étudiants, surtout répartis dans les premières années du cursus. Les acquisitions en français ne sont la priorité d'aucun des *bibliothécaires spécialisés* rencontrés. Dans le domaine particulier de la grammaire, les documents sont en majorité âgés de plus de quinze ans et de niveau intermédiaire, rarement avancé. Les revues présentées concernent surtout la littérature. Une analyse par auteur montre que d'autres domaines que la littérature comme la philosophie ou la sociologie sont plutôt bien couverts et parfois de façon assez complète, mais prioritairement en anglais.

b. Ressources françaises dans les centres de documentation de centres de recherche.

Les centres de recherche visités lors de l'enquête sont le *Human Science Research Council*, *HSRC* et *Africa Institute*. Ce sont les deux plus importants organismes de recherche en sciences sociales dans le Gauteng. Leurs travaux concernent les problèmes sociaux dans l'Afrique du Sud Post-Apartheid, en Afrique australe en dans tous le continent en général. Pour évaluer les ressources dont disposent les centres de documentation des centres de recherche, une analyse a été faite des problématiques, des dernières acquisitions⁵⁴, des revues et un pointage d'auteurs français a été effectué.

Des deux centres de recherches, celui dont les thèmes sont les plus susceptibles de faire appel à des ressources documentaires françaises est *Africa Institute*. En effet les problématiques sont moins centrées sur l'Afrique du Sud et plus ouvertes au continent africain en général. Outre des sujets portant sur la société sud-africaine (développement économique et humain, changements politiques et transition démocratique), *Africa Institute* mène aussi des recherches sur l'Afrique au sens large (sécurité intérieure et régionale, relations inter africaines, tendances globales des pays en développement), et donc sur l'Afrique francophone. Les thèmes abordés par le *HSRC* sont moins susceptibles de pousser les chercheurs à recourir aux ressources françaises. Ils doivent être directement utiles dans cette période de démocratisation et de changements socio-économiques que traverse l'Afrique du Sud : éducation, développement des ressources

⁵⁴ analyse de la part récente des collections proposée p118 dans *Les politiques d'acquisitions*, de Bertrand Calenge, Ed. du Cercle de la librairie, 1994.

humaines, dynamique sociale et communautaire, besoins primaires de la population. L'accès au catalogue de *l'Africa Institute* par mots clefs correspondant aux pays d'Afrique francophone indiquent six cent cinquante six documents. La même recherche au *HSRC* indique trois cent quarante documents.

L'analyse des dernières acquisitions dans l'un et l'autre des centres de documentation montre que *l'Africa Institute* acquiert actuellement plus de documents sur la zone francophone que le *HSRC*. Sur les cent trente huit dernières acquisitions de *l'Africa Institute*, réalisées en mai et juin 1996, trente cinq pour cent concernaient l'Afrique en général, sept pour cent les pays francophones tels que le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Zaïre et l'Ile Maurice. Pour le *HSRC*, dans la même période les acquisitions se sont montées à un total de deux cent documents, neuf pour cent pour le continent africain en général et trois documents concernaient spécifiquement la zone franc (Ile Maurice et Zaïre).

En ce qui concerne les périodiques, six revues francophones sont disponibles au *HSRC* et quatre à *Africa Institute*. Les deux revues proposées en plus par le premier centre de documentation sont la *Revue française de sciences politiques* et les *Cahiers africains d'administration publique*. Enfin, par rapport à la liste des cinquante sept auteurs français que nous avons sélectionnés, huit sont présents à *Africa Institute* et trois au *HSRC*. Les ouvrages sont essentiellement présents en anglais. Sur neuf ouvrages de René Dumont, un seul est en français.

Les centres de documentation des organismes de recherche possèdent peu de ressources documentaires concernant la zone francophone et pas du tout concernant la France. *Africa Institute* propose le plus de documents. L'offre en périodique est pauvre, quoique plus importante au centre de documentation du *HSRC*. Les documents sont en général en anglais.

Dans la description des ressources françaises et sur la France l'élément primordial est leur dispersion dans les catalogues. Les fonds étrangers dans les bibliothèques ne sont pas classés par nationalité de l'auteur, mais selon leur thème. Il n'existe pas de vedette matière définissant la langue originale de l'ouvrage. Les ressources françaises ou sur la France reste donc hors de portée de tout comptage

informatique. Cependant les conclusions de l'évaluation identifient leur principaux points forts et leurs principales lacunes.

Les ressources françaises en Afrique du Sud sont principalement situées dans les universités et les centres de recherche. Il ressort de notre enquête auprès de six bibliothèques que les points forts des ces ressources sont la littérature et l'enseignement de la langue, tant pour les ouvrages que pour les périodiques. Des études concernant l'aire de l'Afrique francophone, rédigées par des français en anglais sont aussi disponibles, mais en faible quantité. Les domaines de la France contemporaine, et l'actualité économique et juridique sont les principales lacunes des collections de périodiques. La fraîcheur des fonds semble aussi être un autre point faible des collections françaises des bibliothèques sud-africaines. En conclusion, les ressources françaises existent dans les bibliothèques sud-africaines, mais proposent principalement une image littéraire de la France.

L'offre documentaire française et sur la France disponible dans le Gauteng est présentée à la fois par des organismes français et par des organismes locaux. Elle permet l'accès à plusieurs thèmes pour différents publics. La profondeur de l'offre, en terme de niveau ou de complexité peut satisfaire trois grands types de public. Le public en situation d'apprentissage de la langue peut s'orienter vers les bibliothèques des Alliances ou vers celle des universités. Le lecteur francophone possédant un bon niveau linguistique qui s'intéresserait aux aspects contemporains de la France, peut être orienté vers l'Institut Français. Le lecteur spécialiste possédant un très bon niveau de français peut trouver une réponse à ses besoins documentaires à travers les universités, les points d'information français spécialisés et le centre de ressources de l'IFAS. Les organismes français ne prennent pas en considération la demande du public non francophone, qui doit recourir aux bibliothèques universitaires sud-africaines, où l'information est moins facile d'accès, et dispersée dans les différentes domaines. La largeur de l'offre s'étend de la littérature et l'apprentissage de la langue (Alliances, Université) aux sciences humaines, à l'art contemporain et la francophonie (IFAS, Université et centres de recherches locaux). L'économie, l'industrie, le commerce, le tourisme, la coopération, les pays de la zone franc et les thèmes du programme scolaire français sont accessibles à travers les organismes documentaires spécialisés. Les principales lacunes concernent les

sciences et techniques, et la musique classique et de variété. Cette offre est morcelée et méconnue. L'identification et l'accès à ces organismes n'est pas évident pour le public. La cohérence spontanée de cette offre, qui est globalement plus complémentaire que substituable, et sa rareté sont des atouts pour que les fonds français sur le site du Gauteng soient représentés au mieux dans leur richesse et leur variété.

DEUXIEME PARTIE

PROPOSITIONS POUR L'INSERTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'IFAS.

Nous avons examiné les ressources documentaires existant sur la France dans le Gauteng, à travers les offres françaises et sud-africaines. La connaissance du contexte dans lequel la bibliothèque de l'Institut évolue permet de présenter une vision globale des moyens dont elle dispose actuellement pour répondre aux demandes de différentes catégories de public 'curieux de la France', sur différents thèmes. Il s'agit maintenant dans un deuxième temps de rechercher comment la bibliothèque peut adapter le concept d'insertion dans le tissu local défini par le ministère des Affaires Etrangères.

La spécialisation des offres des Alliances et des autres organismes français et des institutions universitaires sud-africaines, et la complémentarité qui en découle sont des atouts à prendre en compte. Il ne s'agit pas pour la bibliothèque de l'Institut de prétendre devenir la seule détentrice de fonds documentaires sur la France, mais de proposer aux partenaires locaux, présents depuis longtemps et bien connus de leur propre public, un enrichissement mutuel des potentialités. Michel Melot livre à ce titre une recommandation essentielle sur l'insertion de l'offre documentaire des bibliothèques françaises à l'étranger au tissu local :

‘ Nous savons aujourd'hui qu'aucune bibliothèque, si puissante soit-elle n'est autosuffisante. Sur ce point le problème qui se pose aux bibliothèques françaises à l'étranger n'est pas très différent de celui qui se pose en France. (...) On peut dire que de plus en plus avec la possibilité technique et la nécessité fonctionnelle de travailler en réseau, l'efficacité d'une bibliothèque reposera moins sur l'extension de ses moyens propres que sur sa capacité d'articulation avec

l'ensemble des bibliothèques. Il faut aborder cette réflexion dans l'esprit d'une inéluctable réciprocité : ainsi les bibliothèques françaises à l'étranger ne doivent pas se présenter en demanderesse, car elles n'obtiendront jamais assez de moyens pour répondre seules à toutes les questions de tous les lecteurs, mais au contraire, elles tireront leur richesse et leur efficacité de services qu'elles pourront rendre aux autres bibliothèques et de leur juste insertion dans un tissu de communication qui les fortifiera à son tour.⁵⁵

L'analyse de la réalité locale montre que la bibliothèque dispose de plusieurs types de partenaires, dont le niveau bibliothéconomique, les moyens et les missions sont différents. Des solutions particulières devront être choisies en fonction des exigences d'une part des partenaires français et d'autre part des partenaires sud-africains, techniquement plus exigeants.

L'objectif est donc de définir un projet clair et lisible d'insertion de l'offre documentaire de la bibliothèque de l'Institut, dans deux tissus différents, afin d'accroître sa visibilité et sa cohérence de l'offre documentaire française pour atteindre le plus large public possible.

Les bibliothèques françaises à l'étranger doivent être en mesure de proposer désormais un aiguillage vers les ressources locales et françaises. Le décroisement des structures des Bureau de coopération linguistique et éducative et des Instituts, prévu par la mise en place de centres de coopération culturelle et linguistique et le rapprochement avec le réseau des Alliances sont l'occasion de rationaliser et de mettre en cohérence les différentes offres documentaires. L'existence d'informations diverses et intéressantes sur la France dans la région de Johannesburg, permet à la bibliothèque de l'Institut Français de remplir la mission d'aiguillage des lecteurs fixée par la politique de centre de ressources. L'insertion de l'offre documentaire dans le contexte local garantit la meilleure visibilité possible pour ce jeune organisme qui doit se faire mieux connaître. La mise en oeuvre de la politique de centre de ressource nécessite au préalable la construction d'une identité forte de l'offre documentaire des services culturels du poste, afin de présenter aux lecteurs et aux partenaires professionnels un

⁵⁵ Michel Melot, " Les perspectives du travail en réseau", *Les bibliothèques de France à l'étranger*, 1er dossier, juin 1993, p 11-12.

positionnement clairement défini. Des propositions pour la mise en cohérence de l'offre des organismes français présents sur place et pour l'insertion dans le contexte sud-africain peuvent par la suite être réalisées.

C. Définir un projet d'insertion pour la bibliothèque de l'Institut Français d'Afrique du Sud.

La bibliothèque de l'IFAS évolue dans plusieurs tissus. Les services culturels de l'ambassade, et notamment du BCLE constituent des partenaires internes. Les partenaires externes de la bibliothèque sont d'une part les détenteurs français de ressources documentaires, et d'autre part les organismes sud-africains ayant à satisfaire des demandes dans le champ de spécialité de l'Institut. La volonté d'insertion de l'offre documentaire de la bibliothèque de l'IFAS suppose une bonne connaissance des partenaires locaux et du type de relations à établir avec eux. La construction d'une identité bien définie de l'offre de l'institut est une des conditions de sa bonne insertion. Ces deux étapes sont les supports d'une réflexion sur les perspectives de travail en réseau.

a. Affirmer l'identité de la bibliothèque

Le jeune centre de ressources sur la France de l'IFAS doit présenter une image très lisible de façon à mieux se faire connaître dans le contexte documentaire local. «La bibliothèque se définit autour de son fonds par son identité particulière⁵⁶. Trois réflexions sur la politique de communication et son ciblage, la politique d'accompagnement et de valorisation du fonds et la collaboration avec les services de l'ambassade peuvent aboutir à affirmer cette identité.

⁵⁶ Renée Herbouze, 'Constitution et développement de fonds spécifiques', *Bibliothèques de France à l'étranger*, 1er dossier, juin 1993, p 34.

1. Politique de communication et ciblage des publics multiplicateurs.⁵⁷

Une coopération durable avec les partenaires,⁵⁸ suppose que les missions des établissements soient explicites et clairement lisibles pour les partenaires extérieurs. Il ne peut y avoir de coopération qu'entre partenaires qui se sont mutuellement identifiés. Les actions d'information et de promotion de la bibliothèques sont une des clefs des coopérations futures. La très bonne insertion de la bibliothèque au sein de l'Institut lui permet de bénéficier de ses outils de communication: utilisation du mailing pour les invitations, articles dans le Newtown Zebra, le magazine de l'Institut, services de l'attaché de presse. Cette possibilité qui lui est offerte peut être complétée par une information spécifique, propre à la bibliothèque qui affirme la personnalité du centre : établir une carte d'identité de l'organisme, avec sa localisation, la liste de ses services, ses objectifs et ses moyens. D'ores et déjà une plaquette présentant ces principaux points a été distribuée lors de l'inauguration du 14 juillet. Elle apporte une information bilingue générale sur la bibliothèque. Une nouvelle plaquette peut indiquer les horaires d'ouverture, du samedi matin et la possibilité de parking en toute sécurité au pied du bâtiment. La promotion de l'établissement peut être aussi assurée par la distribution de marques-pages et de sacs plastiques au logo de la bibliothèque qui sont des supports visibles et relativement peu coûteux. Un dossier d'information technique avec des indications chiffrées plus spécifiquement adressé aux professionnels serait un outil intéressant pour mieux faire connaître l'organisme.

L'identification des publics multiplicateurs, c'est à dire des publics pouvant faire connaître la bibliothèque, a commencé à être menée lors de l'été 1996. Les professeurs de français en Afrique du Sud ont été invités lors du congrès annuel de leur association à la visite de la bibliothèque et au vernissage d'une exposition sur Malraux. Une réunion d'information des bibliothécaires spécialisés des universités se prépare pour le mois de novembre. Ces deux types de public, qui se sont montrés très intéressés par la bibliothèque sont de bon relais de communication vers les étudiants. Une collaboration sous forme de liste de proposition peut être initiée à cette occasion, ou bien encore des

⁵⁷ Jean Coasguen, *Les bibliothèques des Instituts Français en Allemagne, 13 000 lecteurs et 230 000 livres*, Rapport de mission DGCST et DLL, 1991.

⁵⁸ 1er dossier des bibliothèques françaises à l'étranger, mai 1993. p 15

formations sur le marché de l'édition en France, ce qui contribuerait aux acquisitions.⁵⁹ La diffusion de l'information auprès des bibliothécaires locaux peut être effectuée par le biais d'organisations professionnelles. En octobre, un article dans le bulletin de l'association SAILIS annonçait l'ouverture de la bibliothèque de l'Institut. La recherche de supports efficaces de promotion de la bibliothèque de l'IFAS est aussi une occasion de démontrer à quel point la coopération avec les institutions universitaires sud-africaines est un point de passage obligé de la réussite de l'implantation. Elles sont le principal accès au public potentiel de la bibliothèque tel qu'il a été défini dans le projet de centre de ressources. L'élargissement au public de la communauté française et des francophiles en général, qui n'avait pas été défini comme un public cible à l'origine, pourrait être réalisé à peu de frais par le biais des Alliances françaises et des associations locales de français de l'étranger. Au même titre que la politique de communication, les animations d'accompagnement et de valorisation du fonds contribuent à la définition de l'identité de la bibliothèque.

2. Accompagnement et valorisation du fonds.

La politique de valorisation et d'accompagnement du fonds est un outil indispensable de l'insertion de l'offre documentaire. Les animations permettent à la fois de prendre et d'entretenir des contacts avec les partenaires de la bibliothèque et de rencontrer le public. La commémoration de la mort d'André Malraux a donné l'occasion d'inviter les professeurs de français dans le cadre de leur congrès ayant pour thème cette année l'oeuvre d'art, articulation providentielle avec l'actualité locale qui est à réitérer autant que possible. Des collaborations avec les acteurs locaux comme celle menée en mars à la librairie *Exclusive Books* de Village Walk, principal fournisseur de livres français de Johannesburg permet d'élargir le public et présenter une image dynamique 'hors les murs' de la bibliothèque. La coordination des animations avec celles de l'Institut en est un des atouts.

⁵⁹ *L'ouverture des bibliothèques publiques allemandes à la littérature étrangère : le cas de la Stadtbücherei de Frankfurt am Main*, mémoire ENSSIB, 1992.

3. Mise en synergie avec les services de l'ambassade.

Pour présenter une image claire de l'objectif d'insertion de la bibliothèque dans le tissu local il serait souhaitable de travailler d'avantage en synergie avec les actions des services de l'ambassade et de s'en faire mieux connaître. Les quinze universités possédant des départements de français ont bénéficié l'an passé d'une dotation de livres du Bureau de Coopération Educative et Linguistique d'un montant de 70 000 francs plus une dotation spéciale de 25 000 francs pour UNISA. A l'occasion des prochaines dotations il serait intéressant l'an prochain que la bibliothèque de l'IFAS participe à ces dotations sous la forme d'une présentation des outils bibliographiques français permettant les acquisitions ou de l'état de la production éditoriale française dans quelques domaines. Un travail d'information peut être fait auprès des collègues pour signaler tout le profit à tirer de la fréquentation d'un gisement documentaire de langue française unique à Johannesburg. L'école française peut trouver aussi bien pour les enseignants que pour les élèves les plus âgés des ressources intéressantes dans les collections et des supports pédagogiques attractifs. Dans un autre ordre d'idées, il serait intéressant que le service de presse de l'ambassade fasse bénéficier le centre de ressources d'une copie de ses dossiers de presse. Tous les moyens existent pour présenter de la bibliothèque une image claire et lisible aux partenaires.

b. Positionnement par rapport aux autres organismes.

Afin de réaliser au mieux son insertion dans le tissu local, la bibliothèque de l'Institut doit procéder à une analyse externe de son environnement et une analyse interne de son projet. Utiliser les outils du marketing permet de formaliser et clarifier la perception de la réalité dans laquelle évolue la bibliothèque, pour déboucher sur des décisions et des mises en pratique. Avant de définir la stratégie d'insertion de la bibliothèque, il faut connaître ses objectifs, ses forces et son environnement.

1. Analyse externe

Le marketing comme outil d'analyse des relations entre plusieurs services d'information définit en théorie quatre différentes situations, que nous pouvons confronter à la réalité de l'exemple de Johannesburg⁶⁰. Etant donné la jeunesse de

⁶⁰ J.M. Salaün. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Ed Cercle de la Librairie, 1992, p 75.

l'Institut, il est difficile de fonder le raisonnement sur l'expérience, mais nous pouvons prendre le parti d'imaginer les possibilités de développement des relations entre les organismes documentaires. En utilisant la grille de lecture de la carte documentaire Établie dans la première partie⁶¹, la politique de mise en réseau apparaît tout à fait applicable au contexte existant, car les relations de concurrence pour l'offre documentaire sur la France dans la région du Gauteng sont en effet improbables. Un centre de ressources sur la France dans un pays non francophone apporte de nouveaux documents, rares et coûteux dans le contexte local. Il enrichit donc par le biais des échanges et des coopérations entre structures la potentialité de ceux qui oeuvrent dans le même domaine. La relation de substituabilité correspond à la situation où deux services peuvent rendre la même prestation, or, comme nous l'avons vu dans l'analyse des fonds français en Afrique du Sud, ce type de relation est assez improbable entre organismes français qui ont tous des missions très différentes. Avec les organismes universitaires sud-africains, la substituabilité aurait pu être possible dans les domaines des sciences sociales et de l'art mais la barrière de la langue et les restrictions d'accès limitent cette possibilité, sans la faire disparaître complètement. Le cas dans lequel se trouve la bibliothèque de l'IFAS semble donc plutôt correspondre aux relations de complémentarité: les services proposent des prestations qui s'enrichissent mutuellement. Un document introuvable dans un organisme sera recherché dans un autre plus spécialisé, ainsi l'accès au texte original d'un ouvrage de Barthes, absent à Wits pourrait être emprunté à l'IFAS. Le prêt entre bibliothèques constituerait la forme la plus aboutie de cette complémentarité. Enfin les relations d'articulation vont encore plus loin dans la coopération, dans la mesure où les structures se rendent dépendantes mutuellement à travers par exemple le catalogage et les acquisitions en commun. Etablir ce type de relations entre partenaires de plusieurs nationalités semble difficilement réalisable, du fait de l'hétérogénéité de statut des différents organismes. Les relations s'établiront progressivement, par étapes. Elles pourront avoir à long terme pour vecteur un réseau électronique, mais doivent être au préalable initiées par une réflexion sur le positionnement de la bibliothèque.

Deux types de coopérations se dégagent pour la bibliothèque de l'Institut, qui est un partenaire très intéressant, en terme de contenu et de technique pour les petits

⁶¹ voir aussi les résultats de l'enquête documentaire en annexe;

organismes français et un interlocuteur plus marginal pour les grandes bibliothèques universitaires sud-africaines. La présence de bibliothèques françaises dans les pays développés, et l'Afrique du Sud en est un dans le domaine des sciences de l'information, ne correspond qu'à une possibilité d'intervention à la marge, pour les acquisitions de certains types d'ouvrages ou de collections, pour la clientèle de chercheurs et d'universitaires.⁶²

2. Analyse interne

L'analyse marketing incite à prendre en compte dans le diagnostic des situations de partenariat ou de concurrence la position du service d'information dans un ensemble fonctionnel plus vaste, celui de sa tutelle. La bibliothèque s'articule à la dynamique de la diplomatie française en Afrique du Sud dont les enjeux dépassent sa propre activité.

La bibliothèque est soumise à une double tutelle. D'une part, elle obéit au sein de l'Institut à la responsabilité hiérarchique de l'ambassade et plus particulièrement à celle du conseiller et de l'attaché culturels, et d'autre part elle s'inscrit dans le projet du Bureau des bibliothèques au ministère des Affaires Etrangères. Dans cette analyse, deux logiques et deux types de priorités sont à prendre en compte. En effet, d'une part l'ambassade a des objectifs diplomatiques, et le Bureau des objectifs fonctionnels. Comme nous l'avons évoqué dans la première partie, l'objectif premier de la localisation de l'institut correspond au souci d'apporter un soutien au conseil municipal transitionnel du grand Johannesburg. Le projet de mise en cohérence de l'offre française et d'insertion dans le tissu local doit de ce fait clairement identifier l'approche qu'il privilégie. Le choix de la priorité à donner entre arguments techniques et diplomatiques s'avère délicat. En matière de partenariat, les relations avec les universités moins marquées par l'apartheid sont privilégiées, même si les conditions techniques ne sont pas les meilleures. Le choix des publics à satisfaire est animé par le même souci : ces dernières années, la politique linguistique de l'ambassade fixait comme objectif l'introduction du français dans les milieux noirs et métisses. La coopération de la bibliothèque doit elle aller plutôt dans ce sens, et mettre au second plan le public universitaire, majoritairement blanc ? La réflexion bibliothéconomique ne peut à elle seule répondre à ces questions, car elle ne peut avoir lieu en marge des

⁶² Michel Pierre, 'Public et clientèles. La demande est elle soluble dans l'offre ?' *Les bibliothèques de France à l'étranger*, 1er dossier, p 9-10

institutions et des priorités de la diplomatie. Les relations avec les Alliances françaises sont actuellement fortement influencées par la politique de rapprochement avec l'Institut demandée par l'ambassadeur et la perspective de fusion en CCCL. Il est nécessaire de savoir quelle place l'information et les bibliothèques prendront dans le nouveau dispositif afin de déterminer la pérennité des projets. En résumé, dans une approche marketing de l'analyse de la situation, pour pouvoir définir une stratégie, il est indispensable d'obtenir de la tutelle des objectifs précis et formalisés⁶³. En effet, le terme d'insertion dans le tissu local peut prendre des significations différentes. L'insertion peut se limiter à la simple affirmation d'une présence ou aboutir à un travail en réseau. Dans notre réflexion, nous envisagerons les formes de collaboration qu'il nous semble nécessaire de réaliser pour accroître la visibilité de la bibliothèque, en étant bien conscients que les impératifs diplomatiques restent absents de l'analyse.

c. Les perspectives de collaboration.

Envisager de collaborer avec d'autres bibliothèques nécessite de définir les conditions préalables et les objectifs du travail. Il serait nuisible d'engager la bibliothèque dans des relations extérieures qu'elle aurait initiées sans être sûr de pouvoir les mener à terme, faute d'avoir rempli toutes les conditions de bon fonctionnement.

1. Conditions à remplir par la bibliothèque au préalable.

Les trois principaux points à régler avant d'entamer des démarches vers les partenaires potentiels sont ceux de la formation et de la qualification du personnel, ceux de l'équipement et de l'organisation du travail.

Confier les tâches de relations avec les partenaires extérieurs à un professionnel est essentiel. Le projet doit donner une image de fiabilité technique dès le départ. C'est une condition capitale pour initier la collaboration avec les partenaires sud-africains, qui utilisent couramment les nouvelles technologies et les dernières innovations bibliothéconomiques. L'impact de la reconnaissance professionnelle de la bibliothèque

⁶³ Jean-Michel Salaün, *Le marketing des bibliothèques et des centres de documentation*, Ed Cercle de la librairie, 1992, p 78.

est de la plus haute importance.⁶⁴ Il est indispensable d'accroître la compétence du personnel avant d'entamer toutes démarches.

Acquérir un logiciel de catalogue compatible avec les réseaux locaux est un choix important pour la réussite de la collaboration. Il serait pertinent de rédiger le cahier des charges en gardant à l'esprit les contraintes des normes et formats locaux pour l'exportation des notices. L'informatisation donne aussi l'occasion de mettre à plat le fonctionnement de la bibliothèque et de la rationaliser. Le choix du logiciel peut être précédé d'une étude des fonctionnalités de la bibliothèque afin de déterminer ce qui doit être automatisé et le partage des tâches : saisie et mise à jour des notices et fichiers, recherche d'information, gestion des opérations de prêt des documents, importation et exportation des notices, éditions de parties de la base, sécurité du système grâce à l'accès limité⁶⁵. Il est regrettable que les bibliothécaires n'aient actuellement aucune formation sur les concepts de mots clefs, de liste d'autorités, ou d'indexation matière, ce qui ralentira la construction du catalogue. La gestion des commandes et recettes gagnerait aussi à être informatisée. La bibliothèque a recours à une entreprise de service informatique pour l'entretien, la maintenance et les dépannages légers. Il serait préférable de faire plutôt appel à des spécialistes de l'informatique des bibliothèques, disponibles dans la région. Enfin terminer l'indexation et l'équipement des ouvrages, des phonogrammes et des vidéos est un préalable à toute autre opération. Une bonne organisation du travail passe par l'établissement d'échéances. La meilleure solution afin de finir l'équipement des ouvrages non encore réalisées serait de faire appel à des vacataires, pratique courante dans toutes les bibliothèques. Une planification plus rigoureuse des activités permettrait à l'équipe de libérer des heures pour de nouveaux besoins : service public, orientation des lecteurs, formation et coopération avec d'autres services.

2. Objectifs du travail en commun.

La priorité dans la collaboration avec les partenaires est une information mutuelle sur les services, les collections offertes, et les conditions d'accès. Le premier

⁶⁴ Bernard Genton, 'L'évaluation qualitative des bibliothèques d'établissements', *Les bibliothèques de France à l'étranger*, 1er dossier, p 47-48.

⁶⁵ *Les bibliothèques de France à l'étranger*, 3e dossier, p 4-5, mai 1994. Ce dossier présente une étude comparative des systèmes de gestion des bibliothèques monopostes réalisée par le bureau Van Dijk.

effet de cette disposition sera de permettre aux bibliothécaires d'identifier et localiser les documents ainsi que les personnes-ressources. Un guide d'orientation du lecteur, dont la forme s'inspirerait du guide *Oriente express* de la Bibliothèque Publique d'Information peut être réalisé en exploitant les résultats du travail d'identification des ressources sur la France dont nous avons jeté les bases⁶⁶. La localisation, dans les limites géographiques du Gauteng, des bibliothèques à consulter est obligatoire pour proposer des solutions réalistes en terme de déplacements aux lecteurs.⁶⁷

Participer aux catalogues communs existant en ligne paraît être aussi un point de passage obligé de l'insertion de l'offre. Cet effort nécessite des compétences techniques et professionnelles pour acquérir un niveau similaire aux sud-africains. Dans le cas des organismes français, qui ne possèdent pas de catalogue, et encore moins de moyens informatiques, la construction d'un catalogue commun devra se faire *ex-nihilo*. La question des moyens est déterminante dans le choix des priorités. La construction d'un site Web présentant le fonds et les services de la bibliothèque ainsi qu'un accès en ligne au catalogue est pour l'instant le support de mise à disposition le plus simple et le moins coûteux.

La troisième étape de la collaboration doit être la mise en place d'un prêt entre bibliothèques avec les partenaires qui en disposent, dans un premier temps. Son organisation représente un coût financier et un effort technique important pour la bibliothèque mais elle est essentielle pour assurer le rayonnement de l'offre. Cet outil est d'autant plus indispensable qu'il est couramment répandu en Afrique du Sud. Il permettra de pallier le handicap de la localisation de la bibliothèque.

Les moyens nécessaires à l'établissement d'une politique d'insertion dans le tissu local ne sont actuellement pas à la disposition de la bibliothèque. Le problème primordial est celui de la formation du personnel. Les étapes de construction de la bibliothèque devront toutes être réalisées dans l'optique de la collaboration future en gardant à l'esprit que de la qualité des fonctionnalités de base dépendra la réussite de l'insertion dans les catalogues communs en ligne, et du prêt entre bibliothèques. Il s'agit de donner aux partenaires, et au public une image de sérieux et de disponibilité de l'outil documentaire et du personnel, tout en continuant de dispenser un accueil sympathique. Une fois réalisée la réflexion sur le projet de collaboration avec les autres

⁶⁶ voir résultats de l'enquête en annexe

⁶⁷ voir carte en annexe

organismes, partant d'une analyse claire de la situation et des propositions que veut faire la bibliothèque, le projet d'insertion dans le contexte local doit s'adapter à deux contextes différents : la mise en cohérence de l'offre des organismes français et la collaboration avec les organismes sud-africains.

D- Mise en cohérence des offres des organismes français.

Lors des journées bibliothèques de mars 1993, qui présentaient la nouvelle politique des bibliothèques françaises à l'étranger, l'articulation de l'offre des bibliothèques avec l'ensemble du dispositif documentaire français à l'étranger a été présentée comme une question majeure⁶⁸. Dans le contexte non francophone de Johannesburg, cette articulation comporterait les avantages d'un accès localisé, donc moins cher et plus rapide à une grande variété de documents, et à des sujets d'actualité facilité par la création d'un annuaire des participants. Un groupe de pilotage pourrait être constitué sous l'impulsion du centre de ressources de l'Institut Français, et financé sur le FICRE, comme cela a été réalisé à Tokyo⁶⁹. En l'état de la communication entre les différents organismes impliqués dans la représentation de la société française en Afrique du Sud, il est difficile de proposer un cadre d'action en terme administratif ou contractuel. Le "réseau" dont la bibliothèque se veut être le coordinateur ne pourra compter que sur l'insertion des partenaires de leur propre initiative. L'expérience d'autres réseaux documentaires, comme le réseau *Hatrics* dans le Comté du Hampshire⁷⁰, le plan *Conspectus* ou le projet *Library and Information Plan* en Grande Bretagne peut inspirer la mise en cohérence de l'offre documentaire française à Johannesburg. Notre enquête a montré la différence de statuts des organismes français possédant de la documentation et la diversité de leur offre. La mise en cohérence aura une faisabilité variable selon les motivations des partenaires, on l'envisagera donc à plusieurs niveaux. Une fois identifié le degré d'implication des partenaires potentiels du projet de mise en synergie, il faudra déterminer les moyens nécessaires

a. Plusieurs niveaux potentiels de coopération.

⁶⁸ *Les bibliothèques françaises à l'étranger*, 1er dossier, mai 1993, p 3-4.

⁶⁹ Institut franco-japonais de Tokyo, *Un centre de ressources sur la France au Japon*, juillet 1995

⁷⁰ Nick Fox, 'Un réseau documentaire anglais', *Bulletin des bibliothèques de France*, t 38, n_2, 1993, p 44-49.

Selon le concept de centre de ressources défini par le ministEre, tous les organismes présentant de la documentation sur la France dans sa dimension contemporaine peuvent être potentiellement appelés à jouer un rôle dans le 'réseau' documentaire. L'initiative de la mise en cohérence venant du projet de centre de ressources, la volonté politique sera déterminante dans la réussite des réalisations. Différents niveaux de collaboration doivent être proposés aux organismes. Selon leur vocation et leur statut, leur intérêt à participer à un tel réseau documentaire sera variable. Dans le cas des organismes indépendant de la politique des bibliothèques du ministère des Affaires Etrangères, la mise en valeur des avantages immédiats sera une des conditions de leur participation à un projet collectif. La logique des organismes publics, consulaires ou privés est différente, et correspond surtout à l'avantage à tirer de la situation. La bibliothèque ne doit pas se présenter seulement en tant que demandeur de leurs ressources mais aussi proposer ses services et ses collections. Le degré d'intégration pourra varier entre le stade le plus simple, celui de l'orientation des lecteurs à celui plus abouti de la mise en cohérence des offres. La structure du réseau serait pyramidale. A la base, les membres fondamentaux outre leur participation au réseau s'engageraient dans une réflexion sur la synergie de l'offre. Les membres moins impliqués se contentant de participer aux échanges d'information.

1. Les points d'accès à l'information

Les organismes qui détiennent des publications et des données sur la France, sans avoir ni la vocation ni les moyens d'accueillir le public pourront être appelés à jouer le rôle de points d'accès⁷¹. Leur intérêt à la participation au réseau serait de disposer à travers la bibliothèque de l'Institut des ouvrages de références, et annuaires, d'un aiguillage vers les autres organismes, de la presse généraliste, du service question-réponses et de l'accès aux ressources électroniques, CD-ROM, base de données France Monde du ministère des Affaires Etrangères. En contre partie ils accepteraient de répondre aux demandes de renseignement filtrées par les bibliothécaires, voire des lecteurs directement, et de signaler leurs ressources dans le guide d'orientation. Leur

⁷¹ Principalement les centres de documentation spécialisés évoqués dans la partie 1-A.

participation permettrait d'accroître et d'enrichir l'offre documentaire à disposition du public dans la région de Johannesburg.

2. Les partenaires actifs de la coopération documentaire.

Les services documentaires destinés au public, comme les bibliothèques des Alliances Françaises, et éventuellement le Poste d'Expansion Economique, pourraient participer de façon plus active au réseau et par là même accroître leur efficacité et réduire leurs coûts. Les services sous l'autorité de l'ambassade sont en premier lieu concernés par ce projet, même si l'expérience montre que ces relations ne vont pas de soi.⁷² Le partenaire le plus évident de cette coopération documentaire est le réseau des Alliances françaises. Les publics des deux organismes se recoupent dans leur public d'étudiants maîtrisant les bases du français, du public francophile ou curieux de la France et des francophones à la recherche de ressources documentaires en français. Ce critère de correspondance⁷³ est une base de travail en commun sur le contenu des ressources proposées. Des propositions de répartition des thèmes et des niveaux d'acquisitions peuvent être envisagés, surtout avec l'Alliance française de Johannesburg et celle de Pretoria. Il est difficilement pensable d'intégrer la bibliothèque de l'Alliance française de Soweto, peu accessible pour le public non soweetan et possédant peu de moyens. Les axes documentaires pourraient être les suivants : niveaux débutant et intermédiaire en français dans les Alliances, et niveau avancé à l'Institut. Nous préconisons que les thèmes soient répartis dans la continuité de l'existant entre littérature et linguistique, art de vivre et cinéma, bandes dessinées, vidéos de fictions, section jeunesse dans les Alliances et sciences humaines, beaux arts, actualité sociale économique et politique à l'Institut. L'intérêt de l'IFAS est de profiter de l'ancrage ancien des Alliances françaises dans le tissu local, qui ont longtemps représenté la seule présence culturelle française au temps de l'apartheid. En retour les fonds de la bibliothèque de l'IFAS enrichissent les potentialités de celles des Alliances. Elle peut aussi apporter un soutien technique à leur

⁷² Jean-Jacques Donnard, 'La bibliothèque/médiathèque et ses partenaires au sein des établissements et des services français', *Les bibliothèques de France à l'étranger* bulletin n_4, 2ème trimestre 1994, p 16.

⁷³ Bertrand Calenge, 'Aiguillage vers les ressources locales', *Les bibliothèques de France à l'étranger*, 4e dossier, juillet 1993, p 13.

renovation, en terme de désherbage et d'organisation, dont la nécessité a été démontrée lors de l'analyse de leur fonds⁷⁴.

Ce rapprochement va dans le sens du prochain décroisement des structures dans les domaines linguistiques et culturels, annoncés par la réforme des CCCL. La programmation 1996 de la coopération culturelle scientifique et technique soulignait la priorité accordée par le poste à l'intégration des réseaux culturels (Instituts, Alliances et BCLE) pour " assurer une meilleure cohérence à la politique culturelle linguistique et éducative". Les réductions de l'enveloppe budgétaire annoncées pour l'an prochain par le conseiller culturel de l'ambassade, sont aussi un autre argument pour la mise en synergie des efforts, afin d'utiliser au mieux les moyens alloués à la documentation.

b. Les moyens nécessaires à la mise en cohérence de l'offre.

Les conditions de la réussite de la mise en cohérence de l'offre française voulue par la politique de centre de ressource du ministère des Affaires Etrangères, ont clairement été identifiées par Martine Poulain⁷⁵ : " La cohérence ne peut être obtenue que par l'organisation en un réseau structuré, détenteur de missions claires et dont les composantes parlent un même langage." La nature du réseau devra proposer un maximum de souplesse et de simplicité. La forme de l'association paraît la mieux adaptée pour permettre à des organismes de statuts divers de travailler en commun.

La constitution d'un annuaire à jour des membres et de leurs ressources sera le premier outil de la coopération. La liaison entre les membres du réseau pourrait s'effectuer par messagerie internet, par fax et par courrier. La télécommunication, notamment par le biais des réseaux électroniques permettra le partage des ressources par un système de prêt entre bibliothèques.

Les centres les plus investis dans le réseau seraient en mesure de répondre à des questions simples grâce à une plate forme documentaire minimum : certains services du serveur du ministère des Affaires Etrangères, certaines publications et annuaires sur papier et l'accès à des ressources à distance. Ils pourraient aussi en mesure d'orienter des lecteurs en fonction de la spécialisation des acquisitions. Une mise en synergie des

⁷⁴ Une réunion avec les directeurs des Alliances en septembre a déjà évoqué cette possibilité.

⁷⁵ Martine Poulain, 'note de lecture sur le rapport de mission de J Coasguen', *Bulletin des Bibliothèques de France*, n_3, 1991, p36.

politiques d'acquisition pourrait limiter les doublons et assurer la diversité des documents mis à disposition. L'idéal serait d'arriver à un catalogage commun au réseau⁷⁶. Et dans un premier temps à obtenir un catalogue pour chaque organisme.

Le partage de ressources électroniques, accès à distance d'un serveur de CD-Rom serait économique pour tous les organismes partenaires. La bibliothèque de l'Institut Français pourrait proposer en outre aux organismes participant des formations aux techniques bibliothéconomiques et documentaires et aux nouvelles technologies. Les moyens de communication et la possibilité de prêt entre bibliothèque sera déterminant pour assurer l'adhésion de centres éloignés comme la bibliothèque de l'Alliance de Prétoria.

Les aspects économiques devront être définis avec l'ensemble des partenaires. Dans l'immédiat, quelques propositions simples peuvent être faites : seuls les travaux d'intérêt commun aux différents partenaires seraient financés par les crédits du FICRE. Le financement nécessaire à l'insertion des organismes dans le réseau resterait à leur charge. Il est assez négligeable : un ordinateur avec modem, un fax, une structure d'accueil du public à accès réservé ou libre, une personne à même de maîtriser les outils documentaires et bilingue, les activités de documentation ne correspondant pas nécessairement à son activité principale. Dans le cas du Grand Londres, le centre de ressources sur la France facture les services au delà de dix lignes de réponse, ou de cinq photocopies.

Le point essentiel de l'efficacité du réseau sera sa visibilité et donc sa communication. Il recevra un nom facilement identifiable par les utilisateurs anglophones, une plaquette papier présentera ses objectifs, la mise au point d'une présentation électronique sur Internet serait également bienvenues. Elle pourrait proposer un répertoire des organismes officiels français en Afrique du Sud, une bibliographie minimum sur la France, et un guide d'orientation sur les services disponibles.

Ces réalisations demandent le soutien d'une volonté politique affirmée et de moyens financiers suffisants. Plusieurs obstacles peuvent freiner la réalisation de la mise en réseau. L'hétérogénéité des structures, et leurs défaillances internes, en terme

⁷⁶ Anne Kupiec, 'propositions d'amélioration des bibliothèques françaises à l'étranger' 2e dossier *Les Bibliothèques de France à l'étranger*, p14

d'organisation et de personnel évoquées en première partie poussent au scepticisme. Les responsables seront-ils persuadés de la nécessité d'adhérer au projet? La spécialisation des petits centres documentaires et l'étroitesse de leur public cible les inciteront-ils à chercher à accéder à l'information plus généraliste de la bibliothèque de l'Institut? Les organismes dont la documentation n'est pas à priori destinée au public auront ils la capacité de traiter les demandes émanant des bibliothécaires ? La rotation rapide du personnel dans les organismes française à l'étranger en général ne favorise pas la pérennité d'un organisation partenariale. Les réticences des publics à se déplacer surtout en centre ville peut pour certains partenaires du réseau rendre suspecte la légitimité de la bibliothèque de l'IFAS. En outre, il faut avoir conscience que l'équipe des bibliothécaires de l'IFAS devra y consacrer une partie de son temps, surtout lors de la mise en route, et que le problème de la maîtrise de l'anglais et de l'afrikaans se posera avec plus d'acuité que le public s'élargira. Outre un travail de réflexion sur les missions de la bibliothèque, la mise en cohérence de l'offre documentaire française permettrait aussi de rendre plus visibles et plus attractives les ressources françaises pour les partenaires sud-africains.

E- S'insérer dans le tissu local.

La présentation de la politique de centre de ressources du ministère des Affaires Etrangères soulignait que " les défis de la mise en réseau sont à l'intérieur des centres et instituts de recherche, et à l'extérieur vers les bibliothèques universitaires des villes où sont installés ces bibliothèques.⁷⁷" La politique de centre de ressources préconise l'insertion dans le tissu local de l'offre française, notamment pour obtenir une meilleure visibilité de l'offre grâce à la participation aux catalogues en ligne. Dans le contexte sud-africain, comme nous l'avons vu dans l'analyse de l'offre française, les partenaires potentiels sont les bibliothèques universitaires et de centre de recherche. La politique du poste privilégie par ailleurs les relations étroites avec les universités dont l'établissement dans le domaine de la coopération scientifique et technique s'est déjà révélée fructueux dans le passé⁷⁸. La formation à distance du département de français de

⁷⁷ Yves Saint-Geours, 'Une plateforme commune, des projets spécifiques', *1er dossier des bibliothèques de France à l'étranger*, mai 1993, p4-5.

⁷⁸ Ambassade de France, *L'aide française au développement et à la reconstruction en Afrique du Sud.*,1996.

L'UNISA est depuis 1995 une des priorités de la coopération pour le service culturel. La mise à disposition d'un expert et la formation de l'équipe enseignante constitue l'un des points forts de la politique linguistique du poste. Des relations suivies existent aussi entre les grands centres universitaires français et les universités sud-africaines.

Faire connaître et valoriser les fonds et les services de la bibliothèque est nécessaire pour attirer l'attention du public ciblé, habitué à se satisfaire de ce que propose les universités et centres de recherches. La bibliothèque de l'Institut propose l'accès à de nouvelles ressources actualisées et dans des domaines complémentaires de ceux proposés par les bibliothèques universitaires. En effet l'analyse de leurs ressources a montré qu'outre la littérature, les domaines de l'actualité (périodiques, télévisions satellites, annuaires) et les supports non livres sont peu représentés. La spécialisation des collections de l'Institut autour du thème de la France et de la francophonie, notamment du monde africain, permet aux publics un accès plus rapide aux documents, que la recherche de ces documents dispersés dans les catalogues d'autres bibliothèques, par l'indexation LCSH et Dewey. Les ouvrages dont la lecture est au programme des cours se trouveront cependant plutôt dans les bibliothèques universitaires, et aucun ouvrage en anglais n'est à disposition. L'ergonomie des salles, le libre accès à tous les supports de documents (possibilité de visionnage et écoute sur place) et l'existence du service question-réponse sont aussi des arguments pour les lecteurs, confrontés dans les bibliothèques universitaires à la suroccupation des locaux et au manque d'équipement⁷⁹. Cependant la localisation de la bibliothèque reste un problème pour le public ciblé, notamment les jeunes étudiantes qui représentent une bonne proportion des effectifs de français. Le bilan de ces analyses des avantages comparés des bibliothèques universitaires et de celle de l'IFAS laisse entendre que si le public universitaire est susceptible de venir à la bibliothèque, ce sera surtout au départ pour un document particulier. Les lecteurs viendront probablement des organismes plus proches géographiquement, Wits et RAU, car le trajet ne sera pas un obstacle, mais aussi parce qu'ils sont habitués à circuler dans le centre-ville. Pour faire connaître au public l'existence de ressources documentaires uniques sur la France à l'Institut, l'insertion au tissu local de bibliothèques, médiatrices de l'information, est le moyen le plus efficace. La réalité des bibliothèques universitaires de la région du Gauteng est celle de

⁷⁹ L'analyse dont les résultats se trouvent en annexe montre que seule l'université de RAU propose, au laboratoire la possibilité de visionner des cassettes vidéos.

l'existence de trois principaux réseaux très actifs (ILL, SABINET et GAELIC) dont il faut comprendre l'imbrication et le fonctionnement. A long terme l'objectif d'insertion dans le tissu local est d'approcher SABINET et d'intégrer GAELIC. Etant donné le niveau technique élevé de ces collaboration inter-bibliothèques, l'objectif à court terme le plus réaliste est de mener un partenariat privilégié avec l'un d'entre eux, pour mieux comprendre les attentes du public et les exigences de la participation à ces réseaux.

a. Comprendre le tissu local.

Le tissu local des bibliothèques sud-africaines est très construit, et son organisation va aller en se renforçant. La pratique du travail en commun est répandue, dans plusieurs domaines: le prêt entre bibliothèques (Inter Library Loan), les bases de données bibliographiques (Sabinet) et le partage des ressources (Gaelic). Comprendre le tissu nécessite de connaître l'origine des organismes et leur fonction, ainsi que les relations existant entre eux.

L'existence de relations entre bibliothèques est ancienne entre Afrique du Sud⁸⁰. Des liens officieux ont longtemps existé entre les bibliothèques de Wits et de Rau. Le prêt entre bibliothèque à travers *Inter university library comitee* (IULC) concernait les technikons d'une part et les universités d'autre part.. Les étudiants de troisième cycle pouvaient avoir accès gratuitement aux autres bibliothèques de la région sur recommandation de leur bibliothécaires. Ces réflexes sont hérités de la période des sanctions économiques contre le régime de l'apartheid, qui touchait aussi les biens culturels. D'une façon empirique, grâce aux catalogues, chaque bibliothèque pouvait faire savoir si elle était la seule détentrice d'un abonnement et assumer la pérennité de sa présence dans le pays. Les parti-pris politiques de chaque université ont limité les collaborations entre bibliothèques qui auraient pu être plus importantes à l'époque. Le bon fonctionnement du réseau de prêt entre bibliothèque, (ILL) est hérité de cette époque. Il est désormais étendu à tout le pays. La bibliothèque nationale établit les prix et des propositions indicatives concernant les délais et les modalités. Les bibliothèques

⁸⁰ Entretien avec Diana L. Man, chef du projet GAELIC, adjointe au directeur de la bibliothèque de l'université de Witswatersrand

pratiquent aussi parfois le prêt international, surtout avec la *British library*. Le réseau ILL est limité dans ses objectifs. Les participants fournissent le service à discrétion. Il correspond surtout à un annuaire mis à jour des correspondants par établissements. Le support technique du catalogue collectif est assuré par SABINET.

En 1983, à la fondation de SABINET, les principales bibliothèques universitaires ont adhéré au système de catalogage partagé inspiré du réseau PICA en Hollande. Sabinet est à ce jour le fournisseur principal d'informations bibliographiques en ligne en Afrique du Sud. Cette entreprise privée vend des services bibliographiques et des produits, et procure des accès aux services en ligne. La base bibliographique SACAT (South African Catalogue) recense en Afrique du Sud plus de 200 millions d'enregistrements concernant des ouvrages, des thèses, des articles, la législation, et certains documents en texte intégral. Parmi ses principaux services se trouve *Explorer*, un logiciel de recherche documentaire qui donne accès à un catalogue des ressources sud-africaines, au catalogue *OCLC*, au catalogue international de publications en série *Uncover*, à la base de données *Firstsearch* et au serveur de cd-rom à distance *Elsa*. *Compiler* est un logiciel de catalogage destiné aux bibliothèques, et *Converter* est un logiciel de rétroconversion. SABINET est accessible en ligne grâce au protocole TCP/IP et sur le Web. Deux environnements sont actuellement disponibles pour consulter la base de données bibliographique, *Erudite*, qui permet la localisation des documents et *Felix*, ce dernier plus récent est un environnement windows sur le réseau internet qui remplacera à terme *Erudite*. Les services du catalogue collectif SACAT sont sans équivalent dans le pays et toutes les bibliothèques universitaires et de recherche sont membres. Dans les salles de référence les étudiants consultent autant le catalogue de la bibliothèque que SACAT, plus convivial. Les bibliothèques vendent à SABINET leurs notices et l'accès à leur catalogue, et paient pour importer les notices existantes, et consulter la base. Le système est bénéficiaire pour SABINET. Contrairement aux hollandais du système PICA, SABINET n'a pas organisé l'uniformisation des logiciels dans les différentes bibliothèques, ni le contrôle de qualité des notices.

Le consortium GAELIC est une structure plus récente que SABINET, qui se fixe des objectifs plus audacieux que l'offre de services et de produits bibliographiques. Le projet du Gauteng and Environs Libraries Consortium, GAELIC, s'est formalisé en mars

1996, autour de l'idée de partage de ressources. Actuellement le consortium compte onze universités et technikons (l'équivalent de nos IUT).

GÆLIC fait partie d'un projet plus large mené par ces organismes à travers un groupe de réflexion nommé FOTINM -Fondation of Tertiary Institution in Northern Metropolis-, constitué au niveau des vice-présidents d'université. Leur objectif est de rationaliser l'enseignement en réduisant les coûts, en regroupant les étudiants des matières peu demandées pour partager les enseignements et les ressources. Ces opérations ont déjà eu lieu en 1989 pour regrouper les étudiants en sciences de l'information et des bibliothèques et les géomètres. A l'heure actuelle GÆLIC est le premier projet réellement mis en place par FOTINM. L'acquisition d'un système informatique commun à toutes les bibliothèques sera achevé fin octobre pour permettre la constitution de cette 'bibliothèque virtuelle'⁸¹. Les principaux éléments du consortium sont l'université de Wits, dont le vice-président⁸² assure le lien entre GÆLIC ET FOTINM et celle d'UNISA qui organise la réflexion sur le cahier des charges et les présentations commerciales des différents systèmes. GÆLIC comporte trois groupes de travail principaux : cahier des charges du système informatique, infrastructures et techniques de réseaux, et partage des ressources documentaires, notamment amélioration de la base bibliographique proposée par SABINET qui contient des doublons et de mauvais enregistrements.

L'objectif de la constitution de ce réseau est de mettre en commun les ressources pour continuer de répondre à la demande des lecteurs, malgré les restrictions budgétaires. L'acquisition d'un système informatique commun permet aussi de partager l'expertise technique, de répartir les domaines de compétences par module et donc de mieux utiliser les ressources humaines limitées et réduire les coûts d'acquisition.

Concrètement les objectifs fixés sont au nombre de quatre. Gaelic organisera un prêt entre bibliothèques dans la région du Gauteng de bonne qualité. Ceci sous-entend l'appel aux services de coursiers plus efficaces que la poste et donc un coût élevé. Ce service sera réservé aux étudiants de troisième cycle. La mise en place d'un serveur unique de CD Rom consultable à distance par les membres du réseau réduira les coûts d'acquisition et de maintenance, simplifiera la manipulation des supports et accélèrera l'accès aux informations. Le projet de stockage de fichiers téléchargés d'Internet a pour

⁸¹ Virtual library

⁸² deputy vice chancellor

objectifs la réduction des coûts pour les serveurs payants et une plus grande rapidité d'accès pour les usagers sud-africains. Enfin, Gaelic permet la mise en oeuvre d'un catalogue commun de qualité, dont les notices seront vendues à Sabinet. Le degré d'intégration en profondeur du consortium n'est pas encore déterminé. Les objectifs proposés vont du simple partage d'information, pour les plus minimalistes, à une intégration totale qui aboutirait à une mise en commun des budgets et des politiques d'acquisition. Comme tout projet collectif, ce projet de développement mutuel sous-entend une perte d'indépendance des bibliothèques, qui va à l'encontre du morcellement des universités sud africaines, majoritairement privées. Chaque université doit assurer une réponse aux demandes documentaires des étudiants jusqu'au niveau Honours et Masters. L'accueil de lecteurs d'autres universités sera limité par le taux déjà élevé d'occupation des bibliothèques.

Le consortium a pu voir le jour grâce au soutien d'un donateur américain, la fondation Andrew Mellon pour les bibliothèques. Auparavant cette fondation avait déjà soutenu des bibliothèques d'Europe centrale et entame des négociations avec CALICO Cape Library Cooperation, dans la province du Cap et les bibliothèques du Natal.

L'imbrication de ces trois structures dans le tissu local est complexe et mouvante. La montée en puissance de GAELIC remet en cause les relations traditionnellement établies entre les bibliothèques universitaires et SABINET. SABINET sera le fournisseur d'accès et de services de GAELIC. La fédération en un même organisme des principales bibliothèques universitaires leur donne plus de poids dans les négociations commerciales avec SABINET. Le consortium GAELIC compte s'appuyer sur ces services techniques, comme l'hébergement et la maintenance de la base bibliographique ou d'un serveur de CD ROM.⁸³ Le nettoyage de la base de données bibliographique mené par GAELIC aboutira à une réévaluation du prix de facturation des notices. L'expertise technique que détient SABINET est exclusive en Afrique du Sud. La concentration au sein de GAELIC des compétences existant dans les différentes bibliothèques permet aux deux partenaires de négocier désormais sur le même pied, et de s'enrichir mutuellement. le partage des compétences attribue à Sabinet des objectifs fonctionnels, comme la constitution du catalogue commun, et à GAELIC, des objectifs

⁸³ Rencontre avec Monica Hammes, chargée de projet GAELIC, Université de Pretoria.

politiques de coordination du partage des ressources. Comprendre ce découpage de compétence est important pour déterminer la démarche à adopter en vue de l'insertion dans le tissu local. Il apparaît qu'à long terme, approcher le consortium Gaelic est capital pour compter dans le paysage documentaire local, et qu'il est nécessaire de figurer dans le catalogue collectif géré par SABINET. Dans l'état technique actuel de la bibliothèque, notamment l'absence de catalogue, prendre de tels contacts est impossible. A court terme, une bonne solution pour préparer cette approche consisterait à établir un partenariat privilégié avec une seule bibliothèque, pour mieux comprendre les attentes et les exigences de la participation au tissu local.

b. Objectifs à long terme : participer à SABINET et entrer en relation avec GAELIC.

L'articulation avec les réseaux sud-africains, très développés et performants permet à la fois une meilleure visibilité à travers la participation aux catalogues collectifs interrogeables en ligne et, permet d'espérer établir une complémentarité dans le développement des collections afin que les fonds français soient représentés dans la région du Gauteng dans leur variété et leur richesse. L'objectif à long terme serait de s'intégrer au catalogue collectif en ligne et de participer aux réflexions sur le partage des ressources des bibliothèques d'université. La bibliothèque dans l'état actuel de son développement technique ne peut envisager de telles démarches dans l'immédiat. A plus court terme la bibliothèque pourrait tirer profit d'un partenariat avec une bibliothèque universitaire.

1. Participer au catalogue commun en ligne SACAT produit par SABINET

L'intérêt de figurer parmi les collections recensées par SABINET dans le catalogue SACAT pour améliorer la visibilité de la bibliothèque est indéniable. Outre le fait de signaler simplement aux lecteurs l'existence de l'ouvrage recherché, SACAT sert de base au prêt entre bibliothèques. Depuis quelques années, la convivialité de l'interface *Erudite* l'a rendu très familière aux utilisateurs. Elle propose des opérateurs booléens de recherche, alors que souvent les catalogues des bibliothèques n'en

possèdent pas⁸⁴. La mise à disposition de SACAT sur internet et l'amélioration de l'environnement de consultation sont autant d'indices de la vitalité de cet organisme qui est actuellement en Afrique du Sud le moteur des avancées techniques des bibliothèques. La participation à ce catalogue commun a un coût qu'il faudra analyser avant l'adhésion, ainsi que les contraintes techniques.

Le coût de la participation à Sabinet se calcule selon le système d'un compte qui est crédité et débité. La bibliothèque fournit ses notices à SABINET sur une disquette. Si la notice existe déjà et que la bibliothèque accepte de mettre le document à disposition pour le prêt entre bibliothèques, la signalisation du nouvel exemplaire disponible rapporte 0.029 rands.⁸⁵ Si la notice n'existait pas auparavant dans le catalogue, elle rapporte 0.684 rands. Si la bibliothèque veut proposer son catalogue comme une base de données indépendante de SACAT, la rémunération est fonction de la valeur commerciale de la base bibliographique. Si aucune souscription annuelle à la base n'est effectuée par un client, alors l'hébergement reste gratuit mais ne procure pas de revenu à l'Institut. Les recherches documentaires effectuées par l'Institut sont facturées sur la base d'un abonnement fixe, variable selon le nombre de base de données consultables, plus la facturation de chaque recherche effectuée. La souscription minimale pour 100 recherches coûte 1137 rands. La messagerie de prêt entre bibliothèques, est facturée 5 rands par demande, les frais d'expédition et la facturation des copies étant à régler par ailleurs auprès du prêteur. Le calcul du rapport coûts/avantages est un des éléments du choix de la formule de souscription à SABINET. Une solution moins onéreuse, mais aussi moins efficace en terme d'impact, consistant à signaler par un pointeur l'existence d'un catalogue en ligne de l'IFAS sur un site web indépendant, serait acceptée par SABINET.

Les contraintes techniques de l'adhésion à SABINET sont à prendre en compte lors de l'acquisition du logiciel de catalogue de la bibliothèque de l'IFAS. Sabinet propose d'héberger les enregistrements sous n'importe quel format, y compris celui de l'inventaire sous Excel. Malgré la tentation de figurer le plus rapidement possible sur le catalogue collectif, les bibliothécaires doivent garder à l'esprit que la visibilité de leur collection dépendra surtout de la qualité de l'indexation matière et par auteur. Une des solutions proposées par SABINET est de cataloguer directement sur leur système

⁸⁴ cf résultats de l'enquête auprès des bibliothèques sud-africaines en annexe.

⁸⁵ entretien avec Cresi Heslop de Sabinet, 12 septembre 1996. 1 rand valait alors 1.12 francs.

Compiler. L'avantage est l'adéquation du format avec le catalogue SACAT. Les inconvénients de ce choix seraient doubles. Le prix de l'utilisation de ce service peut être important, car la spécialisation de la bibliothèque ne laisse pas espérer beaucoup de revenu d'un système de catalogage partagé. Le choix du format sud-africain SA MARC supprime la possibilité d'importer dans le futur des notices de la Bibliothèque Nationale de France en INTERMARC.

La participation au catalogue collectif SACAT réalisé par SABINET nécessite au préalable une réflexion sur les coûts et les contraintes techniques, mais représente sans aucune doute l'outil incontournable de l'insertion dans le tissu local, notamment pour le prêt entre bibliothèques. En tout état de cause, SABINET n'est qu'une entreprise à vocation fonctionnelle. Jouer un rôle dans la politique de partage des ressources et des acquisitions telle qu'elle est en train de se mettre en forme autour du consortium GAELIC représente le stade le plus avancé d'intégration dans le tissu local que la bibliothèque puisse espérer.

2. Entrer en relation avec GAELIC.

Le projet d'insertion au tissu local trouverait son aboutissement final dans la participation aux réflexions sur le partage des ressources organisé par le consortium GAELIC. Le type de collaboration à proposer résulte de la confrontation des arguments que la bibliothèque de l'Institut peut avancer pour soutenir son adhésion, et des objections qui peuvent lui être faites.

Le projet d'une réflexion collective pour le partage des ressources entre les bibliothèques universitaires du Gauteng est soutenu par la technologie des réseaux, la pression des coupes budgétaires et l'existence d'une identité professionnelle bien établie. Le groupe de travail qui regroupait cinq bibliothèques au début des années 80, en compte actuellement onze. Le nombre de membres et le degré d'ouverture du réseau, qui détermine son intégration en largeur n'est pas encore fixé. Certains membres du groupe de réflexion soutiennent qu'il est plus aisé de réussir une coopération au sein d'un petit groupe, d'autres affirment que la réunion du plus grand nombre possible de participants accroît les potentialités du consortium. GAELIC pourrait avoir différents niveaux d'adhésion, les membres choisissant le nombre de modules auxquels ils

souhaitent participer. L'adhésion de petits centres de documentation spécialisés, dans la catégorie desquels se range la bibliothèque de l'IFAS, pose la question des moyens dont elle dispose et de la faible importance de leur audience, en comparaison avec celle des bibliothèques universitaires. L'argument propre aux petits centres consiste dans la spécialisation de leurs fonds qui enrichit les ressources du consortium dans un domaine onéreux et rare, pour un public très ciblé.

L'intérêt que peut susciter le petit centre de ressource de l'Institut français pour le consortium GAELIC correspond à la rareté et à la spécificité de ses fonds dans le contexte actuel de l'enseignement du français. Comme nous l'avons établi dans l'analyse des ressources documentaires disponibles sur la France dans la région de Johannesburg, les fonds de la bibliothèque sont uniques. Le domaine du français ne compte pas actuellement parmi les priorités des universités. Le nombre d'étudiants des filières littéraires et artistiques décroît au profit de matières plus rentables sur le marché du travail.⁸⁶ La promotion des onze langues nationales dans le nouveau système éducatif et la nécessité de réduire le coût de l'éducation des élèves blancs (quatre fois supérieur à celui des "non-blancs") fragilise la situation de l'enseignement des matières optionnelles et donc du français dans l'enseignement primaire et secondaire. Les départements des universités vont subir le contre-coup de ces nouvelles orientations. Pour l'heure, le groupe FOTINM engage une réflexion pour le regroupement et la concentration des cours de français. Les budgets d'acquisition des bibliothèques dans le domaine vont être revus à la baisse.

Dans un tel contexte, jusqu'où la participation de l'Institut au partage des ressources peut-elle être poussée? faut-il proposer de participer au partage à proprement parler où se limiter à participer aux réflexions? Faire connaître les ressources spécifiques dont il dispose et sa volonté de participer au débat sera en tout état de cause bienvenu. Pour ce qui est de la coopération dans la sélection des acquisitions, l'Institut pourrait former et informer le personnel dans le domaine des outils et de l'actualité de l'édition. L'Institut peut proposer des coopérations dans les procédures d'achat avec le recours possible à une association de statut coopératif pour négocier des réductions. Les objections que la bibliothèque peut voir opposer à sa demande de participation aux

⁸⁶ entretien avec Laurent Crozet, attaché pour la coopération linguistique et éducative.

partage des ressources de GAELIC peuvent surtout concerner le statut même de l'organisme plus que la nature des ressources à partager. La compétence technique de la bibliothèque est en l'état actuel des choses absolument insuffisante pour travailler au même niveau que l'ensemble des bibliothèques universitaires. Le doute sur la pérennité de la jeune bibliothèque de l'Institut susciterait une inquiétude pour les membres du consortium. Le partage des ressources n'est pas possible sans que chacun ait l'assurance de la fiabilité des autres. Les organisations étrangères, compte tenu du précédent de leur retrait lors de la période des sanctions économiques inspirent une confiance relative dans le long terme. Enfin il est improbable de participer à une politique d'acquisition commune autrement qu'en tant que conseil, car la base de coopération dans ce domaine est très étroite. Un des axiomes de la réussite de la coopération entre bibliothèques⁸⁷ Établit qu'il faut *avoir besoin* d'un partenaire pour coopérer avec lui. Or, la bibliothèque de l'UNISA n'attend pas fondamentalement de l'aide de l'Institut français pour ses collections de premier cycle. La baisse des crédits est certes un encouragement à coopérer pour les acquisitions, elle ne saurait en être le moteur, car les besoins généraux et constants d'une bibliothèque universitaire ne peuvent être satisfaits par un autre organisme. L'acquisition est un acte volontaire qui va au delà de la simple mise à disposition réciproque des catalogues et il n'est pas envisageable pour les bibliothèques universitaires de se rendre dépendantes.

Entretenir des contacts avec le consortium GAELIC, principal organisme de réflexion sur les politiques d'acquisition et le développement des collections paraît être un point très abouti de l'insertion de la bibliothèque dans le tissu local. Le rôle que la bibliothèque de l'IFAS peut proposer d'y tenir se limite en tout état de cause au conseil et à la mise à disposition de son catalogue dont la réalisation est un préalable obligatoire à la prise de contact avec le consortium ainsi que l'amélioration des compétences technique.

c. Objectif à court terme : choisir un partenaire privilégié.

La première étape de l'insertion dans le tissu local doit consister dans le choix d'un partenaire privilégié avec lequel la bibliothèque pourrait affiner sa connaissance

⁸⁷ Bertrand Calenge, Les politiques d'acquisitions, éd. Cercle de la Librairie, 1994, p 365.

des attentes locales. Outre le dépôt de livres, la coopération pourrait prendre la forme d'expositions et d'animation de valorisation des fonds. Une coopération suivie serait l'occasion d'affiner les orientations de la politique d'acquisition de l'Institut. Le partenariat avec une bibliothèque universitaire pourrait permettre à celle-ci d'alléger son travail de sélection et de l'améliorer. Le champ des ouvrages serait élargi vers des auteurs moins connus en Afrique du Sud, les délais nécessaires aux acquisitions pourraient être raccourcis, une aide pourrait être apportée au catalogage et à l'indexation. Cette collaboration ne résoudrait pas les problèmes d'acquisition, de prix trop élevés ou de délais de livraison mais établirait un contact professionnel. Des accords établiraient l'accès gratuit des étudiants à la bibliothèque de l'Institut. Les cours nécessitant l'utilisation d'équipements audiovisuels auraient lieu à la bibliothèque pour familiariser les étudiants avec la fréquentation de l'Institut. La proximité avec les professeurs, le bibliothécaire spécialisé et les étudiants permettrait d'améliorer par des enquêtes de public, par exemple la connaissance de la demande. La réciprocité des services proposés par l'IFAS pourrait être le partage de la connaissance du terrain des bibliothécaires de l'université.

Le choix du partenaire de la bibliothèque doit tenir compte de la faisabilité de la collaboration. La bibliothèque d'UNISA est un organisme très lourd, et ainsi que l'université de Pretoria, elles sont toutes deux très éloignées de l'IFAS. Les universités de RAU et Witts situées toutes deux à moins de dix minutes en voiture de l'Institut seraient les partenaires les plus proches au sens propre comme au sens figuré. La section Recherche de l'Institut entretient déjà d'excellentes relations avec ces organismes. Les critères de choix du partenaire concernent autant le dynamisme du département de français de l'université, son intérêt pour les animations et les expositions, que le degré d'implication dans le tissu environnant. Il est souhaitable que le choix du partenaire de la bibliothèque soit cohérent avec la politique de coopération du BCLE. Le choix du partenaire doit correspondre aux orientations diplomatiques de l'ambassade. Sur le plan technique, il semble plus plausible de réussir une coopération avec la bibliothèque de RAU. Le département de français correspondant est plus actif, et collabore fréquemment avec le BCLE et la bibliothécaire spécialisée s'est montrée très intéressée. La bibliothèque de Witts est certes plus engagée dans le consortium GAELIC, puisqu'elle en est la principale animatrice, mais celle de RAU possède une structure plus réactive,

car plus petite. Un partenariat avec cette structure serait une première étape de l'insertion dans le contexte du Gauteng.

La politique de centre de ressources préconise la prise de contact avec le tissu local pour assurer la visibilité maximum des collections. Dans le contexte spécifique du Gauteng, les étapes de ce travail seraient dans un premier temps l'établissement d'un partenariat privilégié avec une bibliothèque universitaire qui permettrait une meilleure connaissance de la demande et des exigences de la participation aux actions communes. Une fois remplies certaines conditions techniques préalables, la bibliothèque doit, si les moyens alloués le lui permettent participer au catalogue collectif en ligne SACAT produit par SABINET, et enfin se faire connaître du Consortium GAELIC pour participer aux débats sur le partage de ressources et l'établissement d'une politique d'acquisition concertée.

Conclusion

Chacune des bibliothèques françaises à l'étranger s'inscrit dans un contexte particulier caractérisé par le niveau de francophonie et de francophilie, les habitudes de lecture et les demandes du public, la vitalité et la modernité des bibliothèques. Elles doivent définir les modalités spécifiques de la mise en oeuvre du projet de centre de ressources qui préconise la plus grande insertion possible au tissu local, à l'époque du développement des réseaux.

A Johannesburg, dans un environnement non francophone, le choix a été fait de travailler en fonction de l'offre sur la France existant avant l'installation de la bibliothèque de l'Institut français. Ses collections ont été conçues dans le souci de compléter les fonds disponibles par ailleurs. L'analyse des ressources documentaires sur la France dans la région de Johannesburg proposées par les organismes français et sud-africains correspond, en largeur à de nombreux thèmes et en profondeur à plusieurs niveaux de difficulté. Ces offres sont plus complémentaires que concurrentes. La collaboration de la bibliothèque de l'IFAS avec ces partenaires potentiels nécessite une réflexion sur la nature du projet et ses implications, ainsi que la connaissance des partenaires et de leur logique propre. Coordonner l'offre des organismes français et établir des relations avec les bibliothèques sud-africaines, proches du public permet de développer la visibilité de l'offre documentaire de l'Institut français.

La quête de nouveaux publics pour la culture française s'annonce difficile en Afrique du Sud, dans le contexte de recul de l'enseignement de la langue dans ce pays non francophone. Choisir de travailler avec les acteurs locaux, à travers les catalogues en ligne et les réseaux est un des atouts de la bibliothèque de l'IFAS. Le rapprochement des organismes documentaires français présents sur place est aussi une chance à saisir. Comme le montre l'exemple de la coopération entre le British Council, l'Institut français et le Goethe Institut à Cracovie, les bibliothèques ont beaucoup à gagner dans la collaboration.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE ET SELECTIVE

Il n'existe pas beaucoup de références sur les bibliothèques d'institut et de centre culturels français. Nous avons signalé ici les ouvrages sur les relations culturelles internationales qui ont alimenté la réflexion de notre travail. Enfin il nous a paru important de citer quelques documents qui ont été utiles à la compréhension du contexte sud-africain.

1. Les instituts et centres culturels français à l'étranger et leurs bibliothèques

1. "*Bibliothèques des instituts et centres culturels français à l'étranger*", dans Bulletin des Bibliothèques de France, t. 38, n°3, 1993, p. 87-88.

2. DIRECTION GENERALE DES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.

"*Les bibliothèques des instituts français en Allemagne : 13 000 lecteurs et 230 000 livres*" / Jean Coasguen Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, rapport de mission, 1991.

3. DIENER (Georges)

"Les modalités des politiques culturelles françaises contemporaines en Roumanie. Le cas du centre culturel français de Iasi" / Georges Diener, in *Relations culturelles internationales. Actes du colloque de Vienne, 29,30 octobre 1993* / s.d. Hans Brodersen; Jouy-en-Josas : HEC Eurasia Institute, 1994.

4. DONARD (Jean-Jacques)

"Les bibliothèques des centres culturels français à l'étranger" / Jean-Jacques Donard, in *Bulletin de l'association des bibliothécaires français*, n°158, 1er trimestre 1993, p; 19-24.

5. RAMEL (Nathalie)

"*L'ouverture des bibliothèques publiques allemandes à la littérature étrangère : le cas de la Stadtbücherei de Frankfurt am Main*" / Nathalie Ramel, ENSSIB, mémoire d'étude, 1992.

6. WALRAVENS (Christelle)

"*La bibliothèque de l'Institut français de Vienne. Politique et enjeux*" / Christelle Walravens, ENSSIB, mémoire d'étude, 1995.

7. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES. DIRECTION GENERALE DES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.

Les bibliothèques de France à l'étranger / Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 1993-

Ce périodique s'intéresse aux bibliothèques des instituts et centres culturels français. il paraît sous deux formes : bulletin semestriel et dossier. Nous prenons parti d'indiquer les références précises de chaque article utilisé non pas dans la bibliographie qui serait surchargée mais en notes de bas de page.

8. INSTITUT FRANCO-JAPONAIS DE TOKYO

Un centre de ressources sur la France au Japon / Rapport de mission Institut franco-japonais de Tokyo, juillet 1995

2. Politique culturelle extérieur de la France

1. BRODERSEN (Hans)

"Concurrence des cultures d'usages étrangères à l'exemple de la ville de Cracovie" / Hans Brodersen, in *Relations culturelles internationales...*

2. DOLLOT (Louis)

" La France dans le monde actuel" / Louis Dollot. Paris : Presses universitaires de France, 1992.

3. HOURCADE (Jean)

Le français, les français et...les autres / Jean Hourcade. Antony / SIDES, 1993.

4. ROCHE (François)

L'image culturelle de la France à l'étranger / François Roche. Paris: IRECI, 1989;

5. FRANCE. HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE

La Francophonie: bibliographie / Délégation à la langue française et Haut Conseil de la francophonie.- CNDP, 1992.

6. GUILLOU (Jean)

La francophonie nouvel enjeu mondial / Jean Guillou. Paris : Hatier 1993.

7. ROBILLARD (Denis)

Description linguistique et socio linguistique de la francophonie / s.d. Denis Robillard. Paris : Champion, 1993

3. Rapports administratifs, articles et monographies traitant de l'Afrique du Sud

1. AFRIQUE DU SUD. DEPARTMENT OF NATIONAL EDUCATION

The structure of the South African system of libraries and information / Department of National Education, 1993

2. BUREAU DES BIBLIOTHEQUES

La mise en place d'une médiathèque-centre de ressources à l'IFAS. / Rapport de mission. Bureau des bibliothèques, Ministère des Affaires Etrangères, juillet 1995.

3. COMPAS Etienne

L'Afrique du Sud en transition / s.d. Compas et Dreyfus. Paris : Economica, 1994.

4. DEVEZE (Laurent)

Pourquoi l'Institut Français s'est installé à Newtown / L.Devèze. Johannesburg : IFAS 1996.

5. FRANCE. AMBASSADE de FRANCE EN AFRIQUE DU SUD

L'aide française au développement et à la reconstruction en Afrique du Sud / Ambassade de France, 1996

6. PIENNAR (Johann)

"Librairies apart" / Johann Piennar, in *Alexandria Londres* vol 4 (3), 1992, p 213.

7. OMER-COOPER (John David)

History of Southern Africa / John David Omer-Cooper. Johannesburg : James Currey publisher, 1994.

ANNEXES

Annexe 1 Carte de la région de Johannesburg

Annexe 2 Organigramme de l'IFAS

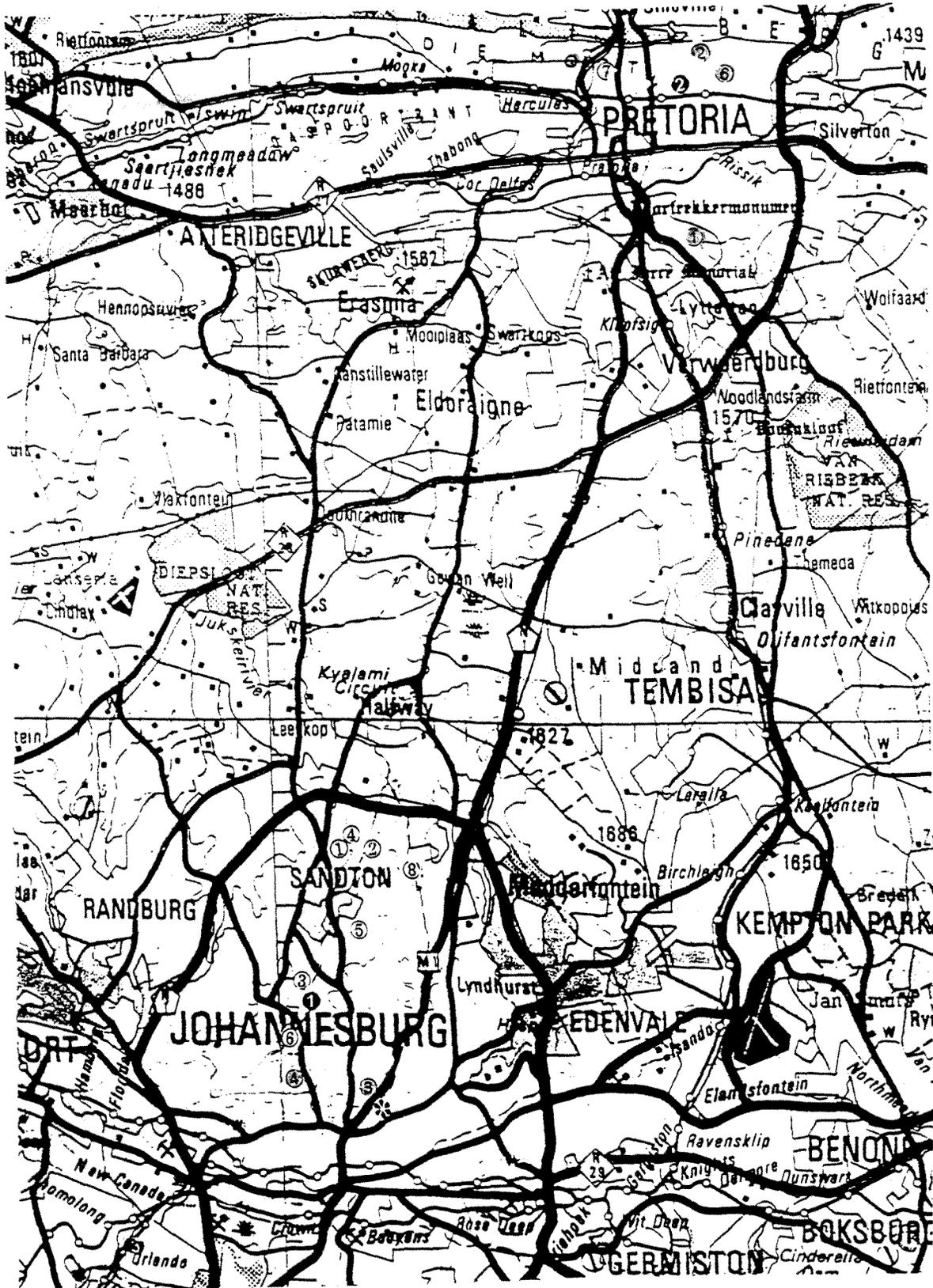
Annexe 3 Résultats de l'analyse des collections des Alliances Françaises du Gauteng

Annexe 4 Analyse des ressources documentaires sur la France dans les universités sud-africaines.

Annexe 5 Analyse comparée des ouvrages d'auteurs français disponibles dans les bibliothèques sud-africaines

Annexe 6 (dans un volume séparé) Résultats de l'analyse des ressources documentaires sur la France dans le Gauteng

Carte des ressources documentaires sur la France dans le Gauteng



RESSOURCES FRANCAISES

RESSOURCES SUD-AFRICAINES

* IFAS

- ① Alliance française de Johannesburg.
- ② Alliance française de Pretoria.
- ③ Alliance française de Soweto.
- ① OCSAF.
- ② PROPARCO.
- ③ CCI.
- ④ PEE.
- ⑤ Office du tourisme français.
- ⑥ CRIAA
- ⑦ Service de presse de l'ambassade de France

universités

- ① UNISA, University of South Africa.
 - ② University of Pretoria.
 - ③ WITS, University of Witwatersrand.
 - ④ RAU, Rand Afrikaans university.
- centres de recherche
- ⑤ HSRC, Human sciences research council.
 - ⑥ Africa Institute.



Institut Français
d'Afrique du Sud

Organigramme de l'IFAS

Laurent DEVÈZE

Directeur, attaché culturel près l'ambassade de France en Afrique du Sud.

Philippe GERVAIS-LAMBONY

Directeur scientifique, responsable des travaux, des publications et des actions de recherche.

IFAS - Recherche : **Benoît ANTHEAUME**, géographe, chargé de mission de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) ; **Marie-Odile BLANC**, économiste, et **Philippe GUILLAUME**, géographe, allocataires de recherche ; **Bruno GUILLAUME**, urbaniste, CSN-Recherche.

Claude BONAQUE

Agent comptable.

Alexandre de CLERMONT TONNERRE

Animateur chargé de la politique audio-visuelle et du cinéma.

Sylvain BIVILLE

Journaliste, chargé de la communication et responsable de la rédaction du magazine-programme de l'IFAS, *Newtown Zebra*.

Henri VERGON

Animateur culturel.

Thierry VERGON

Animateur chargé de la politique du livre et des bibliothèques.

Johann ROSSOUW

Animateur chargé de l'administration du centre de ressources documentaires.

Bernadette HESS

Secrétaire de direction.

Candice Lisa GONZALVES

Secrétaire administrative et comptable.

Analyse des collections des Alliances françaises du Gauteng

Chiffres obtenus par sondage aléatoire des collections de livres en rayon, au mois d'août 1996 d'après la méthode d'évaluation des collections de Bertrand Callenge.¹

Alliance de Johannesburg

DOMAINE	POURCENTAGE	FRAICHEUR	COMPLEXITE
000 Généralités	5%	C	1
100 Philosophie	2%	D	3
200 Religion	2%	D	3
300 Sciences sociales	5%	C+	2
400 Langage	27%	B	3
500-600 Sciences	3%	D	1
700 Arts	10%	B	1
800 Littérature	34 %	D	2
900 Histoire-géographie	12%	D	1

Alliance de Pretoria

DOMAINE	POURCENTAGE	FRAICHEUR	COMPLEXITE
000 Généralités	10%	B	1
100 Philosophie	2%	D	2
200 Religion	3%	D	2
300 Sciences sociales	12%	C	3
400 Langage	23%	B	3
500-600 Sciences	1%	D	1
700 Arts	6%	B	1
800 Littérature	39%	D	2
900 Histoire-géographie	4%	B	1

Alliance de Soweto

DOMAINE	POURCENTAGE	FRAICHEUR	COMPLEXITE
000 Généralités	3%	B	2
100 Philosophie	1%	B	2
200 Religion	0		
300 Sciences sociales	5%	B	2
400 Langage	15%	B	1
500-600 Sciences	3%	B	1
700 Arts	8%	B	1
800 Littérature	62%	B	2
900 Histoire-géographie	4%	B	1

Fraicheur (acquisition) A: moins de deux ans
 B: moins de trois ans
 C: moins de cinq ans
 D: plus de dix ans

Complexité: 1: débutant
 2: facile
 3: avancé
 4: universitaire

¹ Bertrand Callenge.-*Les politiques d'acquisition.*- Ed. du cercle de la libraire, 1994.

CALENGE

Analyse des ressources documentaires sur la France dans les universités sud-africaines

Evaluation des collections d'ouvrages de grammaire française août 1996

UNIVERSITE	Quantité	Fraicheur	Complexité
UNISA	153	43% D; 32% C; 14% B; 11% A	B
PRETORIA	68	59% D; 20% C; 12% B; 7% A	A
WITSWATERSRAND	37	61% D; 23% C; 11% C; 5% A	B
R.A.U.	42	55% D; 20% C; 20% B; 5% A	A

Fraicheur A < 2 ans.

B < 4 ans.

C < 10 ans.

D > 15 ans.

Complexité A: débutant.

B: intermédiaire.

C: avancé.

Répartition des revues par thèmes en août 1996.

	Littérature	Histoire	Philosophie	Arts	Actualité	S sociales
UNISA	51%	12%	4%	17%	6%	8%
WITS	46%	21%	7%	10%	3%	8%
PRETORIA	56%	4%	8%	4%	18%	4%
R.A.U.	75%			8%	16%	

Auteurs français disponibles dans les bibliothèques sud-africaines

AUTEUR	DOMAINE	UNISA	PRETORIA	WITS	RAU
Foucault, Michel	120	65	21	2	20
Baudrillard, Jean	149	8	27	10	4
Althusser, Louis	150	3	6	0	3
Anzieu, Didier	150	2	3	15	1
Ricoeur, Paul	150	59	28	1	21
Roudinesco, Elisabeth	150	3	0	8	1
Lacan, Jacques	150	29	6	3	6
Glucksmann, Andre	172	7	0	45	2
Vernant, Jean-Pierre	182	17	4	19	5
Detienne, Marcel	183	12	3	3	2
Alliez, Eric	194	1	1	10	0
Bataille, Georges	194	31	19	0	7
Derrida, Jacques	194	12	31	1	22
Morin, Edgar	194	18	29	4	1
Deleuze, Gilles	194	30	9	5	3
Blanchot, Maurice	194	42	16	3	8
Canguilhem, Georges	194	6	3	4	2
Cixious, Helene	194	0	0	1	0
Girard, Rene	194	19	11	2	3
Kristeva, Julia	194	38	14	0	9
Levinas, Emmanuel	194	33	16	7	10
Lytard, Jean-François	194	57	21	25	8
Monod, Jacques	194	3	0	2	3
Nancy, Jean-Luc	194	12	11	22	0
Serres, Michel	194	22	17	3	2
Le Goff, Jacques	200	12	8	11	2
Delumeau, Jean	233	1	2	24	0
Dumezil, Georges	291	21	8	0	4
Mauss, Marcel	301	10	10	1	4
Pareto, Vilfredo	301	9	1	14	5
Aron, Raymond	301	38	4	3	25
Touraine, Alain	301	11	4	10	9
Bourdieu, Pierre	301	31	9	2	10
Barthes, Roland	302	95	16	2	26
Boltanski, Luc	302	0	1	8	0
Aries, Philippe	304	7	9	7	7
Irigaray, Luce	305	22	5	4	2
Balandier, Georges	305	11	1	0	9
Vidal-Naquet, Pierre	305	12	2	4	3
Levi-Strauss, Claude	306	45	13	1	17
Ewald, Francois	306	1	1	0	0
Latour, Bruno	306	5	2	19	0
Duby, Georges	306	20	22	4	6
Moscovici, Serge	320	13	3	25	1
Sorman, Guy	320	3	0	22	0
Todorov, Tzvetan	325	57	16	10	23
Rougemont, Denis (de)	327	0	3	3	11
Bayart, Jean-François	327	3	1	3	1
Perrot, Michelle	331	3	2	3	4

Santos, Milton	338	1	0	9	0
Godard, Xavier	338	8	4	19	5
Fumaroli, Marc	338	7	0	10	7
Bourguignon Francois	336	10	0	4	2
Guillaumont, Patrick	338	7	4	6	2
Ferry, Luc	700	13	7	4	1
Coquery-Vidrovitch, Catherine	960	5	0	4	0
Ozouf, Mona	944	4	0	2	1

